



ffgolf[®]
Ligue Provence-
Alpes-Côte-d'Azur

Vademecum Sportif Ligue de Golf PACA

Saison 2024

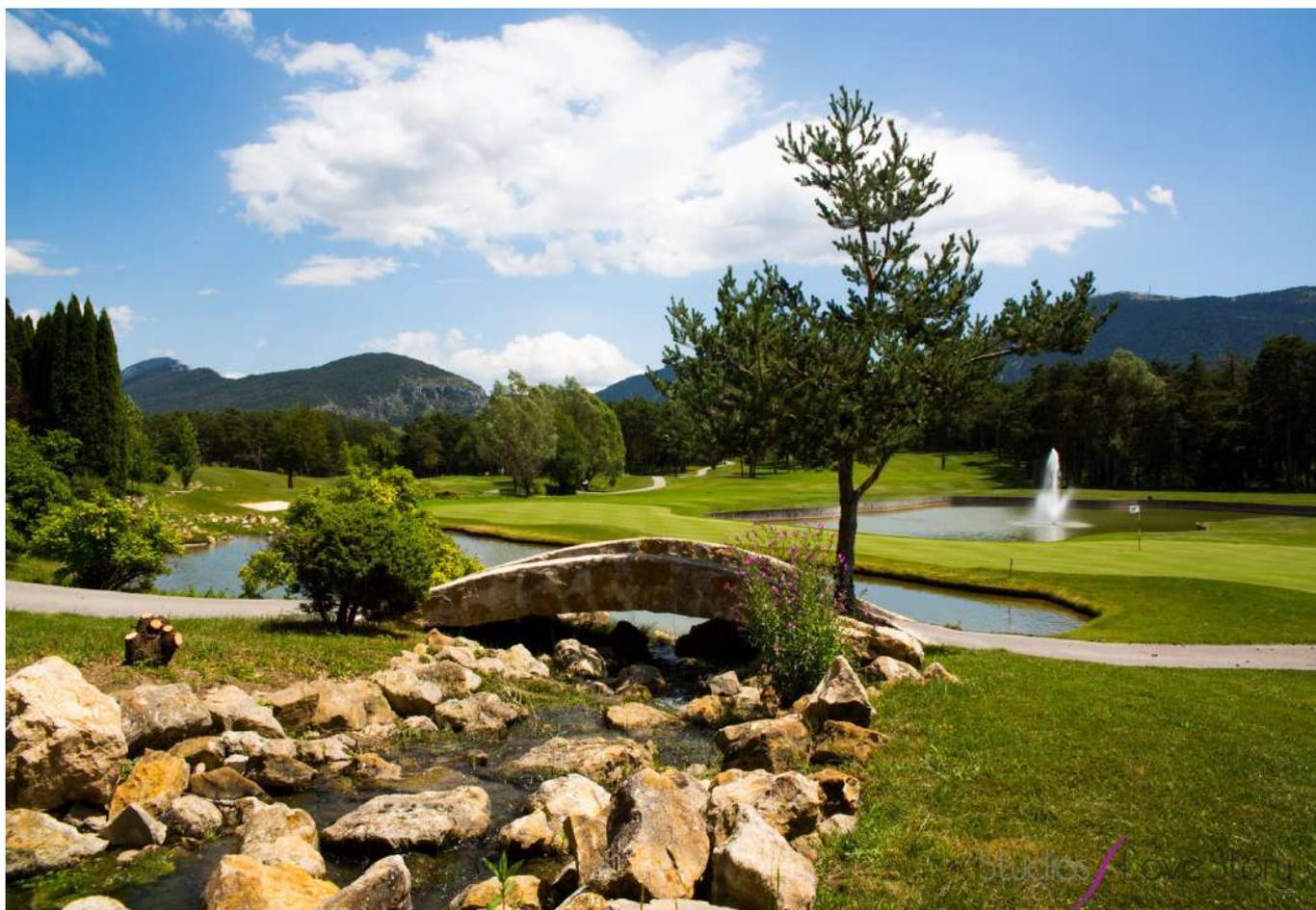


Photo : Golf de Taulane

SOMMAIRE

Organigramme de la Ligue PACA	p. 4
-------------------------------	------

CALENDRIERS 2024

Calendrier Ligue PACA	p. 7
Calendrier Jeunes	p. 8
Calendrier Seniors	p. 9

REGLEMENTS GENERAUX

Nouveautés et Modifications 2024	p. 11
Cahier des Charges des Epreuves de Ligue PACA	p. 14
Conditions de Participation aux Epreuves par Equipes	p. 15
Conditions de Participation aux Epreuves Individuelles	p. 16

CHAMPIONNATS DE LIGUE

Inter-Comités U10	p. 18
Ryder Kids U11	p. 19
Finale Challenge Ecole de Golf U16	p. 20
Championnat de Ligue par Equipes U16 Filles	p. 21
Championnat de Ligue par Equipes U16 Garçons	p. 22
Trophée du Jeune Golfeur U10 Filles et Garçons - Finale	p. 23
Qualification Régionale Jeunes	p. 24
Grand Prix Jeunes PACA	p. 25
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Dames	p. 26
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Dames	p. 27
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Dames	p. 28
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Mid-Amateurs Dames	p. 29
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Mid-Amateurs Dames	p. 30
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Seniors Dames	p. 31
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Seniors Dames	p. 32
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors Dames	p. 33
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors 2 Dames	p. 34
Championnat de Ligue Seniors Dames 4 Balles	p. 35
Grand Prix Dames de la Ligue PACA	p. 37
Qualification Régionale Messieurs, Mid-Amateurs et Seniors Messieurs (Promo IR)	p. 38
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Messieurs	p. 39
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Messieurs	p. 40
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Messieurs	p. 41
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Mid-Amateurs Messieurs	p. 42
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Mid-Amateurs Messieurs	p. 43
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Mid-Amateurs Messieurs	p. 44
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Seniors Messieurs	p. 45
Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Seniors Messieurs	p. 46
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors Messieurs	p. 47
Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Seniors 2 Messieurs	p. 48
Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors 2 Messieurs	p. 49
Championnat de Ligue Seniors Messieurs 4 Balles	p. 50
Grand Prix Messieurs de la Ligue PACA	p. 52
Classic Mid-Amateurs PACA	p. 53
Grand Prix Seniors de la Ligue PACA	p. 54
Trophée Seniors 2 de la Ligue PACA	p. 55

Seniors Tour PACA - Qualification	p. 56
Seniors Tour PACA - Finale	p. 57
Finale de Ligue Individuel Match-Play	p. 58

CHAMPIONNATS INTER-REGIONS SUD-EST

Championnat de France par Equipes U16 Garçons Promotion	p. 60
Championnat de France par Equipes Dames Promotion	p. 61
Championnat de France par Equipes Messieurs Promotion	p. 62
Championnat de France par Equipes Mid-Amateurs Messieurs Promotion	p. 63
Championnat de France par Equipes Seniors Messieurs Promotion	p. 64

TROPHEES PACA

Trophée des Classics Mid-Amateurs PACA	p. 66
Trophée des Trophées Seniors PACA	p. 67
Trophée des Trophées Seniors 2 PACA	p. 68

EQUIPES

Composition Divisions de Ligue	p. 70
Equipes de la Ligue en Divisions Nationales	p. 72

GOLF ENTREPRISE

Finale Pitch & Putt PACA	p. 75
Finales PACA	p. 76
Coupe de PACA	p. 77
Coupe de la Ligue PACA	p. 78
Championnat de Ligue Individuel PACA	p. 79



COMITE DIRECTEUR 2021 - 2024

BUREAU DIRECTEUR

PRESIDENT

Jean-Yves ORTEGA

VICE-PRESIDENT

Jean-Claude GONDRAN

SECRETAIRE / SECRETAIRE ADJOINT

Alain FOURET - Gilles PERRET

TRESORIER

Fabrice CASTRUCCIO

DIRECTRICE LIGUE

Aurélie ULIVIERI

CONSEILLER TECHNIQUE NATIONAL

Grégory JIMENEZ

COMMISSION SPORTIVE

PRESIDENT

Jean-Claude GONDRAN

GESTION SPORTIVE

Aurélie ULIVIERI, Maverick BARSOTTI

COMMISSION COMPETITIONS ET EVENEMENTS

Jean-Claude GONDRAN, Grégory JIMENEZ, Aurélie ULIVIERI

COMMISSION REGLEMENT, ARBITRAGE ET FORMATION

Jean GHIBAUDO, Jean-Claude GONDRAN, Alain RATHERY

COMMISSION GROUPE JEUNES

Françoise CHARDON, Liliane DONNADIEU

COMMISSION HAUT-NIVEAU

Isabelle BOINEAU, Isabelle LESCUDIER, Philippe LEVY

COMMISSION GOLF SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Françoise CHARDON, Alain FOURET

COMMISSION FEMININE

Isabelle LESCUDIER, Aurélie ULIVIERI

COMMISSION SENIORS

Michel LELIEVRE, Aurélie ULIVIERI

COMMISSION ETIQUETTE ET COMPORTEMENT
Jean-Claude GONDRAN, Grégory JIMENEZ, Serge PEGAULE

COMMISSION HANDIGOLF
Jean-Pierre RICHARTE

COMMISSION GOLF ENTREPRISE
Régis SERRA, Michèle DELTOUR

COMMISSION DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES

PRESIDENT
Jean-Yves ORTEGA

COMMISSION RELATIONS CD ET CLUBS
Charles HOUTART, Pierre POUCHAIN, Aurélie ULIVIERI
Présidents de Comités Départementaux

COMMISSION NOUVELLES STRUCTURES
Grégory JIMENEZ, Jean-Yves ORTEGA, Pierre POUCHAIN

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE
Bernard FRIN, Serge PEGAULE, Christine PROUIN

COMMISSION COMMUNICATION
Maverick BARSOTTI, Vincent MOURGUET, Aurélie ULIVIERI

COMMISSION MEDICALE
Raphaëlle DURAND, Pascal ETHORE

PRESIDENTS COMITES DEPARTEMENTAUX

Gilles MINIAOU (04) - Patrick ROBERT (05) - Christian GENET (06)
Jean-Paul TRAPY (13) - Anne REICH (83) - David MINAZIO (84)
Agent de Développement Sportif CD06-CD83 : Hervé FRANCILLON

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

Coordinateur / CTN: Grégory JIMENEZ
Conseiller Technique Fédéral : Stéphane CATHERINE / Jean-Marc DELFINO
Membres : Françoise CHARDON, Alain FOURET, Jean-Claude GONDRAN, Aurélie ULIVIERI

SIEGE SOCIAL ET CORRESPONDANCE

Ligue de Golf PACA
9 Boulevard du 14 Juillet
13140 Miramas

Tél: 04.42.76.35.22 / Mobile : 06.51.96.64.61
Internet: www.liguegolfpaca.org
E-mail : contact@liguegolfpaca.org

Calendriers
Ligue
Saison 2024

CHAMPIONNATS DE LIGUE ET QUALIFICATIONS INTER-REGIONS SUD-EST

 Clôture des
 Inscriptions

18 février	AVIGNON CHATEAUBLANC	Golf Entreprise - Finale de Ligue Pitch & Putt	9 février
9 mars	AIX-MARSEILLE	Golf Entreprise - Championnat Individuel PACA	1 ^{er} mars
6 et 7 avril	BEAUVALLON	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Divisions Dames	26 mars
6 et 7 avril	SAINTE MAXIME	Championnat de Ligue par Equipes Promotions Dames et Messieurs	6 mars / 26 mars
13 et 14 avril	VALCROS	Championnat de Ligue par Equipes 2 ^{ème} Division Messieurs	2 avril
20 et 21 avril	BASTIDE LA SALETTE	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division Messieurs	9 avril
27 et 28 avril	CABRE D'OR	Golf Entreprise - Coupe de PACA	15 avril / 19 avril
4 et 5 mai	CHATEAU L'ARC	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division et Promotion Mid-Amateurs Dames	4 avril / 23 avril
18 et 19 mai	OPIO VALBONNE	Championnat de Ligue par Equipes Promotion Mid-Amateurs Messieurs	18 avril / 7 mai
18, 19 et 20 mai	LUBERON	Championnat de France par Equipes Dames Promotion (IR S.E)	18 avril / 10 mai
24, 25 et 26 mai	ALBON	Championnat de France par Equipes Messieurs Promotion (IR S.E)	24 avril / 17 mai
1 ^{er} et 2 juin	AVIGNON CHATEAUBLANC	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Divisions Mid-Amateurs Messieurs	22 mai
15 juin		Golf Entreprise - Finales de Ligue	
21, 22 et 23 juin	MIRAMAS	Championnat de France par Equipes Mid-Amateurs Messieurs Promotion (IR S.E)	21 mai / 14 juin
		Golf Entreprise - Coupe de la Ligue	
23 et 24 novembre	GRANDE BASTIDE	Finale de Ligue Individuel Match-Play	15 novembre

GRANDS PRIX / CLASSIC MID-AMATEURS

16, 17 et 18 février	Grand Prix Dames Ligue PACA - Golf d'Opio Valbonne	54 Trous
22, 23 et 24 février	Grand Prix de St Donat	54 Trous
16 et 17 mars	Grand Prix de Barbaroux	36 Trous
26, 27 et 28 avril	Grand Prix d'Aix-Marseille - Coupe Yves Caillol	54 Trous
4 et 5 mai	Grand Prix de Digne les Bains	36 Trous
11 et 12 mai	Grand Prix du Claux-Amic	36 Trous
8 et 9 juin	Grand Prix d'Aix en Provence	36 Trous
19, 20 et 21 juillet	Grand Prix de Gap Bayard	54 Trous
16, 17 et 18 août	Grand Prix de Valgarde	54 Trous
6, 7 et 8 septembre	Grand Prix du Luberon	54 Trous
13, 14 et 15 septembre	Grand Prix de Valcros	54 Trous
5 et 6 octobre	Grand Prix du Domaine de Manville	36 Trous
11, 12 et 13 octobre	Grand Prix de Valescure - Trophée Jean-Louis Jurion	54 Trous
26 et 27 octobre	Grand Prix de Ste Maxime	36 Trous
8, 9 et 10 novembre	Grand Prix Messieurs Ligue PACA - Golf d'Aix-Marseille	54 Trous
16 et 17 novembre	Grand Prix de Roquebrune	36 Trous
23 et 24 mars	Classic Mid-Amateurs de Valgarde	36 Trous
27 et 28 avril	Classic Mid-Amateurs de Ste Maxime	36 Trous
6 et 7 juillet	Classic Mid-Amateurs de Barbaroux	36 Trous
27 et 28 juillet	Classic Mid-Amateurs de la Cabre d'Or	36 Trous
3 et 4 août	Classic Mid-Amateurs de Valcros	36 Trous
24 et 25 août	Classic Mid-Amateurs d'Aix en Provence	36 Trous
14 et 15 septembre	Classic Mid-Amateurs de Digne les Bains	36 Trous
28 et 29 septembre	Classic Mid-Amateurs de Saumane	36 Trous
19 et 20 octobre	Classic Mid-Amateurs PACA - Golf de Miramas	36 Trous
9 et 10 novembre	Classic Mid-Amateurs de Château l'Arc	36 Trous

COMPETITIONS LIGUE / NATIONALES - GRANDS PRIX JEUNES

17 et 18 février	DOMAINE MANVILLE	Grand Prix Jeunes du Domaine de Manville
29 fév. et 1 ^{er} mars	CANNES MOUGINS	Grand Prix Jeunes PACA
15, 16 et 17 mars	ROYAN	Championnat U18 WAGR
20 mars	CABRE D'OR	Open Jeunes des Sapeurs-Pompiers 13
23 et 24 mars	CHIBERTA	Grand Prix Jeunes Majeur U14
28 mars - 1 ^{er} avril	SAINT CLOUD	Internationaux de France U21 Filles - Trophée Esmond
28 mars - 1 ^{er} avril	STADE FRANCAIS	Internationaux de France U18 Garçons - Trophée Carlhian
12, 13 et 14 avril	GOUVERNEUR	Championnat U18 WAGR
13 et 14 avril	NIMES VACQUEROLLES	Grand Prix National U12
18, 19 et 20 avril	CHANTILLY	Internationaux de France U14 Filles et Garçons
27 et 28 avril	LA VANADE	Grand Prix Jeunes de la Vanade
30 avril et 1 ^{er} mai	ECOLE DE L'AIR	Championnat de Ligue par Equipes U16 Filles et U16 Garçons
11 et 12 mai	RCF La Boulie	Grand Prix Jeunes Majeur U14
1 ^{er} et 2 juin	BOIS CHENU	Grand Prix Jeunes du Bois Chenu
5 juin		Finale Challenge EDG
8 et 9 juin	LUBERON	Qualification Régionale U12, Benjamins
22 et 23 juin	SOUFFLENHEIM	Grand Prix Jeunes Majeur U14
3 juillet	FREGALON	Finale Ryder Kids
12, 13 et 14 juillet	LES CHANALETs	Championnat de France par Equipes U16 Garçons Promotion (IR Sud)
21 au 26 juillet	BONDUES	Championnat de France des Jeunes U12 et Benjamins
20 et 21 août	EVIAN RESORT	Grand Prix Jeunes Majeur U14
7 septembre	ST DONAT	Trophée du Jeune Golfeur U10 - Finale Filles et Garçons
28 et 29 septembre	AIX-MARSEILLE	Grand Prix Jeunes d'Aix-Marseille
5 et 6 octobre	ST JEAN DE MONTS	Grand Prix National U12
18 au 21 octobre	SAINT MALO	Championnat de France Minimes et Cadets Filles
18 au 21 octobre	GOUVERNEUR	Championnat de France Minimes et Cadets Garçons
23 au 26 octobre	GOLF NATIONAL	Interligues U12
		Finale Inter-Comités U10
30 et 31 octobre	VALESCURE	Grand Prix Jeunes de Valescure
24 et 25 novembre	GRANDE BASTIDE	Finale de Ligue Individuel Match-Play

CHAMPIONNATS DE LIGUE / EPREUVES NATIONALES

31 mai, 1 ^{er} et 2 juin	GRANVILLE	Championnat de France Seniors Dames et Seniors Messieurs
7 et 8 juin	VALGARDE	Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors 2 Dames
8 et 9 juin	BEAUVALLON	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Divisions Seniors Messieurs
14 et 15 juin	DIGNE	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} Divisions Seniors Dames
14 et 15 juin	CABRE D'OR	Championnat de Ligue par Equipes Promotion Seniors Dames et Seniors Messieurs
28 et 29 juin	GAP BAYARD	Championnat de Ligue par Equipes 1 ^{ère} Division et Promotion Seniors 2 Messieurs
		Championnat de Ligue par Equipes Seniors Dames et Messieurs 4 Balles - Qualification
20, 21 et 22 septembre	GRANDE BASTIDE	Championnat de France par Equipes Seniors Messieurs Promotion (IR S.E)
		Championnat de Ligue par Equipes Seniors Dames et Messieurs 4 Balles - Finale
23 et 24 novembre	GRANDE BASTIDE	Finale de Ligue Individuel Match-Play

TROPHEE / GRAND PRIX SENIORS ET SENIORS 2 - 3

27 et 28 février	Trophée Seniors de St Donat	36 Trous
9 et 10 mars	Grand Prix Seniors de Valcros	36 Trous
16 et 17 mars	Grand Prix Seniors de Beauvallon	36 Trous
23 et 24 mars	Trophée Seniors 3 de Valgarde	36 Trous
30 et 31 mars	Grand Prix Seniors de Frégate	36 Trous
20 et 21 avril	Grand Prix Seniors de Valescure	36 Trous
27 et 28 avril	Grand Prix Seniors de Ste Maxime	36 Trous
17 et 18 mai	Trophée Seniors 2 de Valgarde	36 Trous
24 et 25 mai	Trophée Seniors de la Cabre d'Or	36 Trous
6 et 7 juillet	Grand Prix Seniors de Barbaroux	36 Trous
12 et 13 juillet	Trophée Seniors de Valgarde	36 Trous
27 et 28 juillet	Trophée Seniors 2 de la Cabre d'Or	36 Trous
3 et 4 août	Trophée Seniors 2 de Valcros	36 Trous
24 et 25 août	Grand Prix Seniors d'Aix en Provence	36 Trous
3 et 4 septembre	Trophée Seniors de Miramas	36 Trous
7 et 8 septembre	Grand Prix Seniors d'Aix-Marseille	36 Trous
14 et 15 septembre	Grand Prix Seniors de Digne les Bains	36 Trous
28 et 29 septembre	Grand Prix Seniors de Saumane	36 Trous
2 et 3 octobre	Trophée Seniors de Gap Bayard	36 Trous
11, 12 et 13 octobre	Grand Prix Seniors de Grand Avignon	54 Trous
16 et 17 octobre	Trophée Seniors 2 PACA - Golf du Domaine de Manville	36 Trous
26 et 27 octobre	Grand Prix Seniors PACA - Golf de la Ste Baume	36 Trous
7 et 8 octobre	Trophée Seniors de Cannes Mougins	36 Trous
9 et 10 novembre	Grand Prix Seniors de Château l'Arc	36 Trous
13 et 14 novembre	Trophée Seniors du Domaine de Manville	36 Trous

SENIORS TOUR PACA

QUALIFICATIONS

Seniors Tour PACA 1
 Seniors Tour PACA 2
 Seniors Tour PACA 3
 Seniors Tour PACA 4

FINALE

5 novembre

Seniors Tour PACA

Golf de Terre Blanche

Règlements Généraux

NOUVEAUTES ET MODIFICATIONS 2024

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

NIVEAU FEDERAL

Cahier des Charges des Grands Prix Jeunes

Forme de jeu : score maximum 9 coups par trou (sauf Grands Prix Jeunes Majeur et Grands Prix Nationaux U12).

Aucune limite d'index ne doit être appliquée lors des inscriptions (sauf Grands Prix Jeunes Majeur et Grands Prix Nationaux U12).

L'utilisation de la voiturette et tout autre moyen de transport motorisé ou non sont interdits dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.

Ensemble des cahiers des charges

Départs : Les compétiteurs doivent disposer d'au moins 45 minutes d'échauffement et de practice avec une visibilité acceptable.

La publication des horaires de départ intervient au plus tôt 48h et au plus tard à midi la veille du 1^{er} tour.

Règlement général des épreuves Fédérales Amateurs

1.2.2 Règlement des Epreuves Fédérales Amateurs

Lors d'une épreuve exclusivement réservée aux jeunes U21, l'utilisation de la voiturette est interdite dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.

Pendant un tour, un joueur ne doit pas écouter ou regarder un contenu de quelque nature sur un appareil audio ou vidéo personnel. En cas d'infraction les pénalités de la règle 4-3 s'applique.

1.2.2-1 Règlement des épreuves Fédérales Amateurs par équipes

Lorsque la balle d'un joueur de l'équipe repose sur le green, il est interdit aux donneurs de conseils de donner des conseils sur un coup à effectuer depuis le green.

Les capitaines et les donneurs de conseils seront en aucun cas autorisés à utiliser un moyen de transport.

Modification des règlements

- ✓ Division et Promotions U16 : Score maximum 9 coups par trou
- ✓ 1^{ère} Division des équipes 2 Messieurs : formule complète dès les ¼ de finale

Création d'épreuves fédérales

- ✓ Divisions Seniors 3 Messieurs
- ✓ Division Seniors 2 Messieurs : création d'une 2^e poule en 2^e division

Mérites

Mérite Individuel : Assouplissement des règles d'intégration de décembre à mars inclus : prise en compte de tournois étrangers comptant au WAGR dans le MA si déclaration préalable à la Direction Sportive. Intégrer uniquement les scores des joueurs qui en font la demande. Toute demande effectuée après le tournoi sera refusée.

Mérite des clubs : adaptation de la grille des points suite à la mise en place des division seniors 3 Messieurs.

NIVEAU LIGUE

Nouvelles compétitions

- ✓ Promotion Seniors 2 Dames
- ✓ Grand Prix Jeunes de la Vanade
- ✓ Seniors Messieurs 4 Balles

Modification de règlements

La formule complète (2 foursomes et 5 simples) est proposée pour le jeu de la Finale et des barrages chez les Messieurs.

Epreuves Fédérales Individuelles (GP, GPJ, Classic, Trophées)

Les frais engagés par les arbitres (hébergement, repas, frais kilométriques...) sont à la charge du club organisateur et remboursés sur présentation de factures dans les meilleurs délais. **En cas de non-respect, l'annulation d'épreuves de l'année en cours et/ou de l'année suivante sera envisagée.** Pour 2024, le tarif kilométrique utilisé par la Ligue et la FFGolf est limité à 0,53 €/km quel que soit le véhicule.

ORGANISATION MATERIELLE ET FINANCIERE – CLUB

Installations et matériels nécessaires

- ils sont mis gracieusement à la disposition de la Ligue

Bombes de peinture et cannes de traçage associées, Frais de cocktail et Remise des Prix

- ils sont à la charge du club organisateur

Droits d'engagement

- la totalité des droits d'inscription revient au club organisateur

Exception pour les GPJ / GP / Classic MA / GPS / TS2 PACA :

- 90% des droits d'inscription sont reversés au club accueillant
- l'ensemble des frais est pris en charge par la Ligue

RECOMMANDATIONS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

• Championnats de Ligue et Inter-Régions

- Equipiers absents lors de compétitions par équipes : en forme complète, le dernier foursome et/ou le dernier simple est perdu, en forme réduite le dernier simple est perdu.
- Forfait d'une équipe en Division : le club est rétrogradé directement en Promotion.
- Forfait d'une équipe en Promotion : le club ne peut pas s'inscrire l'année suivante.
- Les règles locales permanentes de la FFGolf (Hard card) s'appliquent à toutes les épreuves organisées par la Ligue.

• Organisation des Epreuves de Ligue

- Tout club de la Ligue désirant conserver son Grand Prix, son Classic Mid-Amateurs, son Trophée Seniors ou son Trophée Seniors 2 au Calendrier National s'engage à recevoir, dans la même année, une épreuve officielle du calendrier de la Ligue.
- Tout club recevant une épreuve de Ligue doit se conformer à la recommandation fédérale concernant la présence d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) en état de marche
- **Tour de reconnaissance dérogation** : Pour une épreuve de Ligue par équipes Jeunes se jouant hors vacances scolaires, le tour de reconnaissance peut s'étaler sur la semaine précédant la compétition.

- **Conduite en cas d'intempéries et circonstances exceptionnelles**

Avant le début de l'épreuve : En cas d'intempéries annoncées (alertes météo valides) sur le site géographique de l'épreuve, le Comité a la possibilité d'annuler ou modifier le règlement en concertation avec le club organisateur la veille du 1^{er} tour. En amont de cette date, seul le club organisateur peut prendre la responsabilité de l'annulation de l'épreuve.

En cours d'épreuve : la qualification en SP est prioritaire et doit donc se dérouler obligatoirement, si nécessaire en shot-gun ou en la répartissant sur le nombre de jours nécessaires. Il faut que ce tour de qualification ait lieu dans son intégralité pour que la compétition ne soit pas annulée ou éventuellement reportée. Pour la phase de match play : voir VMF et règlements particuliers.

- **Nombre maximal de joueurs lors d'un Grand Prix, Grand Prix Jeunes, Trophée ou Grand Prix Seniors et Classic Mid-Amateurs**

Le Vademecum Fédéral indique dans les sections les nombres de joueurs à ne pas dépasser suivant la période de l'année sans tenir compte de la latitude. En ce qui concerne notre région, des différences notables sont à observer sur les périodes de Janvier à Mars et Novembre-Décembre.

Aussi, la Ligue PACA recommande aux clubs organisateurs de ces épreuves de bien vouloir respecter au mieux sur leur règlement, les quotas de joueurs inscrits dans le tableau ci-dessous afin que les compétitions se déroulent dans les meilleures conditions de jeu possibles. Il est rappelé que ces nombres ne sont que des maxima et qu'il conviendra de tenir compte entre autre de la difficulté du parcours (topographie, marche entre les trous...).

	Maxima fédéraux		<u>Recommandations</u> <u>Ligue PACA</u>	
	2 tours	3 tours	2 tours	3 tours
Janvier	84	96	60	66
Février	84	96	78	84
Mars	108	120	102	108
Avril	120	132	120	126
Mai	144	156	144	156
Juin	144	156	144	156
Juillet	144	156	144	156
Août	144	156	144	156
Septembre	120	132	120	132
Octobre	96	108	96	108
Novembre	96	108	78	84
Décembre	84	96	60	66

CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DE LIGUE

COMITE DE L'EPREUVE

Il est constitué d'un arbitre désigné par la Ligue, d'un représentant de la Ligue (si l'arbitre n'est pas membre du Comité Directeur de la Ligue) et d'un à trois membres de l'Association Sportive du club.

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition. Le Comité de l'épreuve doit s'assurer que cette coordination a bien été organisée.

ORGANISATION SPORTIVE

Heures d'ouverture : Vestiaires, practice, pro-shop, bar avec petit déjeuner : **1h avant le 1er départ**
Restaurant : à partir de 11h30 et jusqu'à 15h30 minimum.

Voitures : le club doit mettre à disposition du Comité de l'épreuve 2 à 3 voitures minimum.

Chariots : un minimum de 25 chariots doit être disponible.

Clôtures électriques : couper l'alimentation dans la mesure du possible pendant la durée du jeu.

Signaux sonores pour interruption et reprise du jeu : 2 cornes de brume disponibles et en état de marche.

Starter : le club doit prévoir un ou deux starters pour toute la durée de la compétition.

Journée d'entraînement : les joueur(se)s participant à la compétition doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain la veille du 1^{er} tour de la compétition, selon les horaires fixés par le club. Pour les épreuves en équipes, le nombre de départs réservés par équipe est limité à 2 (soit 8 joueurs).

Aucune autre compétition ne peut avoir lieu la veille de l'épreuve.

Tableau officiel : le club doit prévoir un tableau officiel (dimension minimum 2x1) près du secrétariat pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition.

Départs : certaines épreuves peuvent nécessiter l'organisation de départs simultanés des trous N°1 et N°10. Dans ce cas, le terrain devra être réservé à l'organisation de l'épreuve.

Départs membres ou green-fees : aucun départ ne devra avoir lieu avant le début de la compétition.

Les départs sont possibles 45 minutes après les derniers compétiteurs (parties de 3).

Informatique : la gestion de la compétition devra être assurée par une personne compétente du golf ou de l'association sportive, avec le logiciel RMS9.

Recording : le club doit mettre à disposition une personne pour assurer celui-ci dans **une salle calme.**

L'envoi des résultats par mail à la Ligue PACA à la fin de chaque tour est obligatoire.

Marquage du terrain : le terrain devra être piqué (hors limites, ZAP) avant la compétition. La veille de l'épreuve, une personne désignée par la Commission Sportive du club devra accompagner l'arbitre sur le terrain pour vérifier, et compléter si nécessaire, le marquage. Pour cela, le club mettra à la disposition de l'arbitre un nombre suffisant de piquets.

Sécurité : être en possession d'un DAE en état de marche, prévoir une trousse médicale complète et prévenir le SAMU de la tenue de la compétition.

ORGANISATION FINANCIERE

Installations et matériels nécessaires : mis gracieusement à la disposition de la Ligue.

Droits d'engagement :

- le club organisateur recevra une quote-part de 30€ par joueur et par jour (journée d'entraînement gratuite) hormis pour les épreuves jeunes (par équipes et individuelles) 20€ par joueur et par jour. Le montant des green fees à facturer à la Ligue sera précisé au club avant le début de la compétition.
- pour les Promotions Inter-Régions, 80% des droits d'engagement seront reversés au club organisateur.

Frais de cocktail et remise des prix :

- la Ligue prend en charge les trophées ainsi que les frais de cocktail. Le montant du forfait, fixé par la Ligue à chaque club, sera précisé avec le montant des green fees dus avant le début de la compétition. La production de pièces justificatives est toujours demandée.

Prise en charge arbitre et délégué de la Ligue :

- déplacement, hébergement et restauration sont pris en charge par la Ligue (toute facture adressée à la Ligue devra être accompagnée des tickets de caisse dûment signés et vérifiés par les intéressés).

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION AUX EPREUVES PAR EQUIPES

Le Règlement Général spécifique des épreuves fédérales par équipes (Vademecum Fédéral) s'applique.
Il est complété par les conditions générales suivantes.

POUR LES CLUBS

Seules peuvent participer à ces épreuves :

- les associations sportives affiliées avec terrain répondant aux critères d'étalonnage,
 - les associations sportives des golfs compacts ayant reçu une dérogation pour la délivrance des index,
 - les associations sportives des golfs Pitch and Putt,
 - les associations sportives des practices lorsque le club figure aux mérites des écoles de golf,
 - les associations d'entreprise, les comités d'entreprise et les sections territoriales d'entreprise affiliées uniquement pour les épreuves du Golf d'Entreprise.
 - les associations sportives des practices et les AS municipales pour les épreuves par équipes jeunes.
- Elles doivent être à jour de leur redevance fédérale.

Championnats de Ligue

Un club ne peut avoir qu'une seule équipe en division.

Les clubs n'ayant pas d'équipe en division pourront en engager une, **mais une seule**, en promotion.

Tout club participant à une épreuve de Ligue par équipes s'engage à recevoir sur son terrain une épreuve de Ligue l'année suivante.

POUR LES EQUIPIERS

Les équipiers doivent :

- répondre aux exigences des règles du statut d'amateur,
- être membres et licenciés de l'association sportive du club représenté
- un joueur ne doit **jouer** que pour un seul club par année civile dans les compétitions par équipes nationales (y compris les promotions), sous peine de disqualification de l'équipe.

NB : un changement de lien de licence dans un club ou une création de licence ne sont pas un transfert.

- être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical (**le certificat doit avoir été enregistré par la FFGolf à la date limite d'inscription des équipiers**).

Fiche de composition d'équipe

- Le nombre maximum d'équipiers inscrits sur la fiche de composition d'équipe est égal au double du nombre d'équipiers prévus par le règlement pour disputer le ou les tours de stroke play (sauf circonstances exceptionnelles).
- La modification de la fiche de composition d'équipe est possible jusqu'à 10 jours pleins avant le début de l'épreuve. Passé ce délai, aucun joueur ne pourra être ajouté.

Forfait

Tout forfait doit être notifié au bureau de la Ligue au plus tard 48h avant la réunion des capitaines.

Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des joueurs reste acquis à la Ligue PACA (10 jours pleins avant le début de l'épreuve). **Une équipe forfait en division est automatiquement rétrogradée en promotion. Une équipe forfait en promotion ne pourra pas s'inscrire l'année suivante.**

REUNION DES CAPITAINES

Sauf cas exceptionnel, la réunion des capitaines se tiendra à 19h00 la veille du 1^{er} tour de l'épreuve. La présence du capitaine ou de son représentant est obligatoire, sous peine de disqualification de l'équipe.

Exception : Epreuves par équipes Jeunes, la réunion en distanciel est envisageable.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION AUX EPREUVES INDIVIDUELLES

**Le Règlement Général spécifique des épreuves fédérales individuelles (VM Fédéral) s'applique.
Il est complété par les conditions générales suivantes.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participants doivent :

- répondre aux exigences des règles du statut d'amateur,
- répondre aux conditions précisées dans le règlement particulier de chaque épreuve, entre autres, celles relatives à l'index,
- être titulaires, au plus tard 14 jours pleins avant le début de l'épreuve, de la licence FFGolf de l'année en cours, du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, valable pour la saison en cours et enregistré auprès de la FFGolf et de son droit de jeu fédéral.

L'index pris en compte est celui figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions.

Un joueur licencié FFGolf ayant un index à la fois en France et à l'Etranger verra pris en compte l'index le plus bas.

ENGAGEMENTS

. Inscriptions et Droits d'Engagement (Ligue)

Les participants doivent s'inscrire individuellement en ligne, via le lien dédié à la compétition sur le site de la Ligue.

. Forfaits (Ligue)

Tout forfait doit être notifié au bureau de la Ligue avant le début de l'épreuve.

Dans le cas où le forfait est notifié après 12h00 la veille du 1^{er} jour de l'épreuve, le joueur sera enregistré comme disqualifié sauf dans les cas de circonstances exceptionnelles (accident, maladie subite, etc...). **Dans le cas où le forfait n'est pas notifié, le joueur sera exclu de cette même épreuve l'année suivante (ou dans le cas de changement de catégorie d'âge, de l'épreuve équivalente de la catégorie d'âge supérieure).**

Le droit d'engagement de toute personne déclarant forfait 4 jours avant l'épreuve reste acquis à la Ligue.

**Championnats
de Ligue
par Equipes
et Individuels**

FINALE INTER-COMITES U10
28 octobre 2024
GOLF A DEFINIR

4 équipes : CD04-05-84 / CD13 / CD06 / CD83

CONDITION DE PARTICIPATION	<p>Epreuve ouverte aux licencié(e)s U10 (né(e) en 2014 et après) de nationalité française* des Comités Départementaux concernés. *Note : Un comité pourra inscrire à titre exceptionnel un garçon ou une fille de nationalité étrangère.</p> <p>Equipe de 6 joueurs (présence de 2 filles minimum par équipe dans les greensomes et les simples). Possibilité d'avoir 2 remplaçants.</p> <p>Recommandation : à minima le drapeau de Bronze.</p>
FORME DE JEU	<p><u>Phase de Qualification - Matin</u> : Qualification en score maximum (à 9 on relève la balle et on marque 10) 2 doubles en greensomes sur 9 trous + 2 simples sur 9 trous (1 simple garçon et 1 simple fille) / Addition des 3 meilleurs scores. En cas d'égalité, comparaison du plus mauvais score de chaque équipe, si encore égalité chaque équipe désigne 1 joueur (départage sur 1 trou puis au plus près du drapeau en privilégiant les balles sur le green)</p> <p>A la suite du classement de la phase de qualification, la finale et la petite finale sont organisées : 1 vs 2 / 3 vs 4.</p> <p><u>Phase de Match-Play - Après-midi</u> : Match Play aux trous gagnés 2 doubles en greensomes sur 9 trous + 2 simples sur 9 trous (1 simple garçon et 1 simple fille). En simple les meilleurs index s'affrontent, il peut donc y avoir des rencontres mixtes.</p> <p>Le Comité vainqueur est celui qui a gagné le plus de trous. En cas d'égalité à la fin du match, un Play Off en simple sera organisé. Les joueurs seront choisis par le capitaine.</p> <p>Fiche d'ordre de jeu :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Greensomes : doit être remise au DT 15 min avant l'heure officielle de départ / Ordre libre / Mixité possible. . Simples : doit être remise 15 min avant le départ / dans l'ordre croissant des index arrondis / Mixité des matches. <p>L'entraîneur des équipes peut intervenir à tout moment lors des confrontations. Il ne doit pas monter sur les greens.</p> <p>En Score maximum : 2 coups par infraction au règlement En Match Play : perte du trou par infraction au règlement</p>
MARQUE DE DÉPART	<p>Terrain adapté : 9 trous <i>1900 mètres maximum pour les filles</i> <i>2100 mètres maximum pour les garçons</i></p>
PROGRAMME	<p>Score maximum : à partir de 9h15 (départs en shot-gun) Finale et 3ème place : à partir de 11h00 (départs en en shot gun) Remise des prix : vers 13h30</p>
PRIX	<p>Coupe aux vainqueurs. Médailles aux participants.</p>

FINALE RYDER KIDS
3 juillet 2024
GOLF DE FREGATE (Frégalon)

REGLEMENT DE L'EPREUVE

CONDITION DE PARTICIPATION	<p>Epreuve ouverte aux licenciés de nationalité française* des Comités Départementaux concernés. *Note : Un comité pourra inscrire à titre exceptionnel 2 joueurs de nationalité étrangère.</p> <p>Les équipes comprennent 12 joueurs + 2 remplaçants (présence de 4 filles <u>minimum</u> pour la phase greensome et 4 filles <u>obligatoires</u> et <u>maximum</u> pour la phase des simples)</p> <p>6 U11 maximum autorisé par tour (U11=née en 2013) Les autres joueurs qui composent l'équipe sont des U10 (née en 2014 et après) Pour participer à la finale, un joueur devra posséder à minima le drapeau de Bronze.</p> <p>Possibilité pour l'équipe du CD04-05-84 d'aligner 3 Filles U12 et 2 Garçons U12 dans son équipe. Pour les 7 autres joueurs de l'équipe : 3 U11 maximum et 4 U10 minimum devront être alignés.</p>
FORME DE JEU	<p>Match Play aux trous gagnés / 9 trous 6 doubles (Greensome avec 4 filles minimum) le matin et 12 simples l'après-midi (avec 4 Filles obligatoires et maximum) Instrument de mesure interdit. Le vainqueur est l'équipe qui a gagné le plus de trous sur la journée. En cas d'égalité à la fin du match, un play off en simple sera organisé. Les joueurs seront choisis par le capitaine. Si à la suite de ce trou de play off les deux équipes étaient toujours à égalité, le play off continuerait avec deux autres joueurs et ainsi de suite jusqu'à départage des deux équipes.</p> <p><u>Fiche d'ordre de jeu :</u> . Greensomes : doit être remise au DT 15 min avant l'heure officielle de départ / Ordre libre / Mixité possible. . Simples : doit être remise 15 min avant le départ / Respect de l'ordre croissant des index arrondis / Séparation garçons et filles. 2 entraîneurs max par équipe autorisés à donner des conseils. (Conseils possibles à tout moment) / non autorisés à monter sur les greens.</p> <p>Une pénalité de 5 coups ou trous pourra être prononcée pour toute infraction au règlement</p>
MARQUE DE DÉPART	<p>Terrain adapté : 9 trous 1900 mètres maximum pour les filles 2100 mètres maximum pour les garçons</p>
PROGRAMME	<p><u>Matin</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Match-Play Greensome / 9 trous • 1^{er} départ 9h00 puis toutes les 10 minutes. <p><u>Après midi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Simples / Match-Play / 9trous • 1^{er} départ 13h30 / 2 simples par groupe toutes les 8 minutes. Ordre de départ des simples : G1, G2, G3, G4, F5, F6, F7, F8, G9, G10, G11, G12 (G=Garçons / F=Filles)
PRIX	Coupe aux vainqueurs. Médailles aux participants
FINALE	<p>Le vainqueur du match <u>CD06 vs CD83</u> jouera la Finale Le vainqueur du match <u>CD04-05-84 vs CD13</u> jouera la Finale</p>

FINALE REGIONALE - CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF

Mercredi 5 juin 2024
GOLF DE L'ECOLE DE L'AIR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

IMPORTANT : Epreuve comptabilisée dans le Challenge National des écoles de golfs

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux 18 premiers clubs PACA du classement du Challenge des écoles de golf au 06/05/2024.

4 joueurs par équipes dont 1 fille obligatoire, ayant un index supérieur ou égal à 20 au 1^{er} septembre 2023 (exception possible pour les CD04-05-84 sur demande).

Instrument de mesure interdit.

Epreuve non-fumeur (même pour les adultes)

Malus = Une pénalité de 5 coups sera appliquée si une équipe ne présente pas au moins une fille.

Bonus = Un pro-enseignant peut participer avec l'équipe de son club sur un maximum de 6 trous (trous définis le jour de l'épreuve). Son score brut pourra être comptabilisé pour l'équipe sur les trous concernés.

Epreuve ouverte à tous les joueurs U16 (nés en 2008 et après).

Une seule équipe par club sauf si le champ de l'épreuve est incomplet.

Pour l'inscription d'une 2^{ème} équipe, la priorité sera donnée aux clubs les mieux classés au Challenge des écoles de golf à la date d'inscription.

CONDITIONS PARTICULIERES

Repères de jeu en fonction des catégories :

Catégories 1 : rouges, Catégorie 2 : violets, Catégorie 3 : oranges

Catégorie 1 = Inférieur à 20 à l'inscription de l'épreuve

Catégorie 2 = 20 à 35,9 d'index

Catégorie 3 = 36 à NC

Hors catégorie : Pro messieurs = Blanc / Pro Dames = Bleu

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club et un capitaine (interdiction de monter sur les greens)

FORME DE JEU

18 trous shamble / score maximum

Départs en shot-gun à 14h

Formule 4 Balles 2 Meilleures Balles sur 18 trous.

Départs Shamble : les 4 joueurs jouent chacun leur balle au départ. La meilleure balle est alors choisie, et depuis cet endroit, chacun des 4 joueurs joue sa propre balle jusqu'à la fin du trou. Les 2 meilleures scores (en brut et en net) sont alors retenus sur chaque trou (au-delà de 9 coups, le joueur marque 10 sur sa carte).

ENGAGEMENT/ RECOMPENSES

Engagement : 90€ par équipes.

3 meilleures équipes en Brut et en Net.

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES U16 FILLES

30 avril et 1^{er} mai 2024
GOLF DE L'ECOLE DE L'AIR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue.

Chaque équipe est composée de 3 joueuses. L'inscription d'une équipe 2 est possible, les équipes 1 étant prioritaires.

Limitation du nombre d'équipes à 12 suivant l'ordre d'inscription de l'équipe 1, puis 2.

Pour les équièreres : voir le règlement général des épreuves par équipes.

être nées en 2008 et après Limite d'index : 45.4

Epreuve jeunes : voir VM Fédéral.

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils.

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (avec interdiction de monter sur les greens).

FORME DE JEU

Marques de départ rouges pour l'ensemble des participantes quel que soit leur âge et leur index.

Pour chaque tour, une joueuse U14 (née en 2010 ou après) doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

1^{er} jour : **30 avril 2024** Qualification Stroke Play / **3 simples** / 18 trous

Le total des 2 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-æquo, les équipes seront départagées sur le 3^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score...

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2^{ème} jour : **1^{er} mai 2024** Match Play / **3 simples** / 18 trous

Demi-Finales Match 1 : 1v4 Match 2 : 2v3

Finale Vainqueur du Match 1 v Vainqueur du Match 2

Petite Finale Perdant du Match 1 v Perdant du Match 2

Les équièreres jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

ANNULATION de l'épreuve si moins de 4 équipes inscrites

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>

. Pour les équipes : **avant le vendredi 12 avril 2024**

. Pour les joueuses : **avant le vendredi 19 avril 2024**

Droit Engagement : **150€** / facturer par la Ligue en fin de saison.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES U16 GARCONS

30 avril et 1^{er} mai 2024
GOLF DE L'ECOLE DE L'AIR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue.

Chaque équipe est composée de 3 joueurs. L'inscription d'une équipe 2 est possible, les équipes 1 étant prioritaires.

Limitation du nombre d'équipes à 12 suivant l'ordre d'inscription de l'équipe 1, puis 2.

Pour les équipiers : voir le règlement général des épreuves par équipes.

être nés en 2008 et après Limite d'index : 45.4

Epreuve jeunes : voir VM Fédéral.

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils.

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (avec interdiction de monter sur les greens).

FORME DE JEU

Marques de départ jaunes pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Pour chaque tour, un joueur U14 (né en 2010 ou après) doit obligatoirement faire partie de l'équipe.

1^{er} jour : **30 avril 2024** Qualification Stroke Play / **3 simples** / 18 trous

Le total des 2 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-æquo, les équipes seront départagées sur le 3^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score...

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2^{ème} jour : **1^{er} mai 2024** Match Play / **3 simples** / 18 trous

Demi-Finales Match 1 : 1v4 Match 2 : 2v3

Finale Vainqueur du Match 1 v Vainqueur du Match 2

Petite Finale Perdant du Match 1 v Perdant du Match 2

Les équipiers jouent dans l'ordre croissant de leur index arrondi.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est acquis pour une équipe.

ANNULATION de l'épreuve si moins de 4 équipes inscrites

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>

. Pour les équipes : **avant le vendredi 12 avril 2024**

. Pour les joueurs : **avant le vendredi 19 avril 2024**

Droit Engagement : **150€** / facturer par la Ligue en fin de saison.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

TROPHEE DU JEUNE GOLFEUR U10 FILLES ET GARCONS FINALE REGIONALE

Samedi 7 septembre 2024
GOLF DE SAINT DONAT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS de PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans la Ligue PACA, qualifiés à l'issue des épreuves interdépartementales (Provence 04-05-13-84 et Côte d'Azur 06-83) titulaires du drapeau blanc au minimum (recommandations).

Instrument de mesure interdit.

16 joueurs et 16 joueuses qualifiés pour la Finale.

2 premiers joueurs du Mérite Jeunes Garçons et les 2 premières joueuses du Mérite Jeunes filles qualifiés directement. Les autres joueurs sont issus des qualifications interdépartementales.

CONDITIONS PARTICULIERES

Pendant l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils. Seuls les joueurs sont autorisés à monter sur les greens. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement officiel, **la disqualification du joueur.**

FORME DE JEU

Tour 1 : score maximum sur 9 trous (parcours adaptés)

Tour 2 : Tableau de match-play constitué en fonction des résultats du Tour 1. En cas d'égalité le départage RMS. Les 8 premiers joueurs du tour 1 jouent le tableau du haut et les 8 autres joueurs jouent le tableau du bas.

Phase match play : Poules de 4 joueurs. 3 matches à effectuer de 40-45 mn (nb de trous gagnés).

1 pt par victoire dans un match. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire (départage au plus près du drapeau en privilégiant les balles sur le green). Les joueurs doivent finir le trou à la fin du tour réglementaire, dès lors que celui-ci a été entamé et qu'il y a un enjeu sportif.

En cas d'égalité à la suite des 3 tours de Poule, Départage au goal average (différence entre les trous gagnés et trous perdus, puis en fonction de la confrontation directe).

Selon leur classement dans la Poule, les joueurs jouent les dernières rencontres pour établir le classement final de la compétition

PROGRAMME

Tour 1 Garçons (9 trous en score maximum - balle relevée à 9, on marque 10) : Départs le matin sur le grand parcours (repères violets) - Départs entre 7h40 et 8h30.

Tour 1 Filles (9 trous en score maximum - balle relevée à 7, on marque 8) : shot gun le matin sur le compact à 9h00.

Tour 2 (matchplay) entre 11h et 16h.

ENGAGEMENT

Les Comités Départementaux devront inscrire leurs joueur(se)s sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org>. **Inscription offerte par la Ligue.**

PRIX

Coupe au Vainqueur.

Médailles pour les 3 premiers du classement.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

QUALIFICATION REGIONALE U12 - BENJAMINS

8 et 9 juin 2024
GOLF DU LUBERON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans la Ligue PACA des catégories Benjamins (nés en 2010 et 2011) et U12 (nés en 2012 et après) à jour auprès de la FFG du certificat médical et du droit de jeu fédéral.

Conditions particulières : Voir règlement du Championnat de France des Jeunes (VM Fédéral 2024).

FORME DE JEU

Strokeplay : 36 trous / 18 trous par jour.

Marques de départs : Les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible (cf Vademecum Fédéral).

Départs du 1^{er} jour dans l'ordre croissant des index (Benjamins / U12), ceux du 2^{ème} jour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour dans chaque catégorie (U12 / Benjamins).

CHAMP DES JOUEURS

Le champ des joueurs sera limité à 96 joueurs.

Index max U12 : 36 / index max Benjamins : 28 (La Ligue se réserve le droit d'ajuster ces données)

Les joueurs Benjamins Filles et Garçons seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes du mois de mai, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les joueurs U12 Filles et Garçons seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes du mois de mai, puis leur rang dans le fichier de moyenne de scores en stroke play, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Les joueurs suivants sont qualifiés directement pour le Championnat de France des Jeunes (CFJ) :

- . Benjamins Garçons : les 40 premiers joueurs (au plan national) du mérite jeunes du mois de juin
- . Benjamins Filles : les 30 premières joueuses (au plan national) du mérite jeunes du mois de juin
- . U12 Garçons : les 20 premiers joueurs (au plan national) du mérite jeunes du mois de juin
- . U12 Filles : les 10 premières joueuses (au plan national) du mérite jeunes du mois de juin

S'ils le souhaitent, ces joueurs pourront participer à la compétition sous réserve que le champ complet ne soit pas déjà atteint (**priorité aux U12**).

ENGAGEMENTS

Engagement : 50€

Les inscriptions se feront directement en ligne via le lien suivant : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1604>
avant le vendredi 24 mai 2024.

SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Championnat de France Jeunes sur le Golf de Bondues du 21 au 26 juillet 2024 :

Le nombre total de joueurs qualifiés au CFJ après cette épreuve est de 24

U12F : 8*

U12G : 7*

BF : 5*

BG : 4*

***Ces chiffres sont à titre indicatif et peuvent être modifiés avant le début de l'épreuve**

En cas d'ex-æquo pour les dernières places qualificatives : **classement RMS9.**

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

GRAND PRIX JEUNES DE LA LIGUE PACA

29 février et 1^{er} mars 2024
GOLF DE CANNES MOUGINS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U12 et Benjamins.

Le champ sera limité à 78 joueur(se)s

**Quotas Minimums par catégories : U12F : 9 dont 3 U10F / U12G : 18 dont 6 U10G
BF : 9 / BG : 18 + 9WC (dont 3 WC Club)**

Les quotas seront ajustés à l'issue des inscriptions pour permettre le bon déroulement de l'épreuve.

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Amateur Jeunes (ainsi que la moyenne stroke-play pour les U12), puis l'ordre des index, puis l'ordre des inscriptions.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous / Score Maximum (18 trous par jour)

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible (cf Vademecum Fédéral 2024).

Classement pour chacune des 4 catégories d'âge.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place pour chaque catégorie.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

Epreuve non-fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance.

Instruments de mesure interdits.

ENGAGEMENTS

Engagement : 50€

Les inscriptions se feront en ligne via le site de la Ligue : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1545>
avant le mercredi 14 février 2024.

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (réservation directement auprès du Golf de Cannes Mougins).

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Récompense au vainqueur de chaque catégorie.

ARBITRES

Chef Arbitre : Maryline EYNAUD

Arbitre : Alain AVENEL

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DAMES

1^{ère} DIVISION

6 et 7 avril 2024
GOLF DE BEAUVALLON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des Golfs de :
Aix-Marseille, Aix en Provence, Bastide la Salette, Cannes Mougins, Valcros, Valescure

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **6 avril 2024**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **7 avril 2024**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous

Les quatre autres jouent les barrages en forme réduite (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer avant le **mardi 26 mars 2024**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux joueuses Championnes de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitres : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DAMES

2^{ème} DIVISION

6 et 7 avril 2024
GOLF DE BEAUVALLON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Beauvallon, Cabre d'Or, Château l'Arc, La Vanade,
Monte Carlo, Old Course Cannes, Roquebrune, Valgarde

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **6 avril 2024**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **7 avril 2024**

Match-Play / **2 foursome et 5 simples** / 36 trous

Les quatre premières équipes jouent la montée (1^{ère} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}).

Les clubs vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres jouent pour les barrages (6^{ème} contre 7^{ème}, 5^{ème} contre 8^{ème})

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les clubs perdants descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 26 mars 2024.**

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

RIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitres : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES DAMES PROMOTION

6 et 7 avril 2024
GOLF DE SAINTE MAXIME

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie de la 1^{ère} ou de la 2^{ème} Divisions de Ligue.

Une seule équipe pourra être engagée.

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **6 avril 2024**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **7 avril 2024**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{ère} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mercredi 6 mars 2024**.

Les inscriptions des équipières devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mardi 26 mars 2024**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitres : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS DAMES 1^{ère} DIVISION

4 et 5 mai 2024
GOLF DE CHATEAU L'ARC

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs suivants :

Aix-Marseille, Bastide la Salette, Pont Royal, Saint Donat, Valcros, Valgarde

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées avant **le 3 mai 1999**

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **4 mai 2024**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **5 mai 2024**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les quatre autres jouent les barrages (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 23 avril 2024.**

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux joueuses Championnes de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS DAMES PROMOTION

4 et 5 mai 2024
GOLF DE CHATEAU L'ARC

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA ne faisant pas partie de la 1^{ère} Division de Ligue.

Une seule équipe pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 3 mai 1999**

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **4 mai 2024**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **5 mai 2024**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre des rencontres : 1^{ère} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs accèdent à la 1^{ère} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le jeudi 4 avril 2024.

Les inscriptions des équipières devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 23 avril 2024.

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES

1^{ère} DIVISION

14 et 15 juin 2024
GOLF DE DIGNE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs suivants :

Cannes Mougins, Old Course Cannes, St Donat, Valcros, Valescure, Valgarde

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 13 juin 1974**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **14 juin 2024**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **15 juin 2024**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les quatre autres jouent les barrages (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le lundi 3 juin 2024.**

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux équipières Championnes de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES

2^{ème} DIVISION

14 et 15 juin 2024
GOLF DE DIGNE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs suivants :

Aix-Marseille, Aix en Provence, Bastide la Salette, Beauvallon,
Domaine de Manville, Frégate, Monte Carlo, Pont Royal

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 13 juin 1974**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **14 juin 2024**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **15 juin 2024**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les quatre premières équipes jouent la montée (1^{ère} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}).

Les vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres jouent pour les barrages (6^{ème} contre 7^{ème}, 5^{ème} contre 8^{ème}).

Les perdantes descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le lundi 3 juin 2024**.

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS DAMES PROMOTION

14 et 15 juin 2024
GOLF DE LA CABRE D'OR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions Seniors de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées **avant le 13 juin 1974**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **14 juin 2024**

Qualification stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les quatre premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **15 juin 2024**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 14 mai 2024.

Les inscriptions des joueuses devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le lundi 3 juin 2024.

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 DAMES PROMOTION

7 et 8 juin 2024
GOLF DE VALGARDE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées avant le **6 juin 1964**

FORME DE JEU

Marques de départs rouges.

1^{er} jour : **7 juin 2024**

Qualification stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 12 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **8 juin 2024**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Le nombre d'équipes qualifiées pour monter et créer la 1^{ère} Division sera déterminé après la clôture des inscriptions à cette promotion en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Les vainqueurs des matchs montent en 1^{ère} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mardi 7 mai 2024**.

Les inscriptions des équières devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **lundi 27 mai 2024**.

Droits d'engagement : 320€ / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueuses des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS DAMES 4 BALLEES

QUALIFICATION : à définir

FINALE : à définir

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses licenciées de la Ligue PACA. Les partenaires doivent être licenciées dans le même club ou rattachées à la même AS Golf Entreprise.

L'index maximal de chaque partenaire est limité à 26.

Si le champ est inférieur à 10 équipes, l'épreuve est annulée.

Le champ total est limité à 30 équipes.

Licence et certificat médical à jour, enregistrés auprès de la FFG à la clôture des inscriptions.

FORME DE JEU

Marques de départs : repères rouges

Qualification : Stroke Play quatre balles / 18 trous

Classement Brut : les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Classement Net : les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Le départage pour la dernière place est effectué suivant le logiciel fédéral RMS.

Phase Finale : Match Play à quatre balles / 18 trous

Les 8 équipes qualifiées (4 Brut et 4 Net) jouent 2 tours sur 2 golfs différents suivant le tableau établi et consultable sur le site de la Ligue PACA.

Tour 1 : à définir

Finale : Match Play à quatre balles / 18 trous

En cas d'égalité après 18 trous, le départage s'effectuera en mort subite sur les trous 1, 2, 3, etc... Si un match ne peut se terminer le jour même, l'équipe vainqueur sera désignée suivant la qualification.

Les départs du tour 1 devront être fixés en accord avec le golf et les adversaires.

Le résultat de chaque match sera communiqué à la Ligue par l'équipe gagnante en fin de journée par mail à a.ulivieri@liguegolfpaca.org

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font directement en ligne via : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1605> avant le

.....

Droits d'inscription : **100€** par équipe.

PRIX

Récompenses aux équipes vainqueurs.

GRAND PRIX DAMES DE LA LIGUE PACA

16, 17 et 18 février 2024
GOLF D'OPIO VALBONNE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses licenciées dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

Dames : index inférieur à 11.4

Le champ des joueuses sera limité à 75 joueuses dont 9 wild cards (3 Ligue, 3 club et 3 FFG)

Les joueuses seront retenues en privilégiant d'abord les joueuses classées dans les 2500 premières du WWAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

Huit places (10% du champ) seront réservées aux joueuses U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Licence, certificat médical (ou questionnaire de santé) et droit de jeu fédéral pour la saison 2024 à jour, enregistré auprès de la FFG avant l'inscription en ligne.

FORME DE JEU

54 trous stroke play (18 trous par jour).

Marques de départs: repères bleus.

Départs effectués selon les recommandations fédérales.

Cut après 36 trous : 45 premières joueuses et ex-aequo

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place sur les trous 10, 14 et 18.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font directement en ligne via le lien <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1544> **avant le jeudi 1er février 2024.**

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (départs uniquement sur réservation auprès du Golf d'Opio Valbonne).

PRIX

Trophée au Vainqueur.

3 Prix Brut.

ARBITRES

Chef Arbitre : Michel GROLEAU

Arbitres : Alain AVENEL

QUALIFICATION REGIONALE POUR LA PROMOTION INTER-REGIONALE MESSIEURS, MID AMATEURS MESSIEURS ET SENIORS MESSIEURS

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA n'ayant pas d'équipe en Divisions Nationales en 2024.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Limitation du nombre d'équipes à 11.

Les clubs seront retenus en privilégiant d'abord les clubs ayant participé, en 2024, au Championnat de France U16 Filles et U16 Garçons ou celui de la Ligue, puis dans l'ordre d'arrivée des inscriptions sur Extranet.

La Ligue établira le classement des équipes selon les critères ci-dessus et ouvrira une liste d'attente si nécessaire.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

. Mid-Amateurs Messieurs : nés avant le 20 juin 1999

. Seniors Messieurs : nés avant le 19 septembre 1974

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>

. Messieurs : avant le vendredi 12 avril 2024

. Mid-Amateurs Messieurs : avant le vendredi 10 mai 2024

. Seniors Messieurs : avant le vendredi 26 juillet 2024

PROMOTION INTER-REGIONALE

La participation à cette épreuve vous sera validée par la Ligue la semaine suivant la date de clôture des QR. La liste des 11 clubs qualifiés sera transmise à la FFG pour l'inscription définitive à la Promotion Inter-Régionale correspondante.

Vous aurez alors accès à cette compétition via extranet pour l'inscription de vos équipiers (voir règlement Promo IR).

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS

1^{ère} DIVISION

20 et 21 avril 2024
GOLF DE BASTIDE LA SALETTE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Aix-Marseille, Bastide la Salette, Cabre d'Or, Cannes Mougins, Domaine Manville,
Frégate, Pont Royal, Roquebrune, Royal Mougins, Valescure

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **20 avril 2024**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées

Sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **21 avril 2024**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous

Les huit autres jouent les barrages (6^{ème} vs 7^{ème}, 5^{ème} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 9^{ème}, 3^{ème} vs 10^{ème}).

Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous

Les 4 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer avant le **mardi 9 avril 2024**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux joueurs Champions de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS

2^{ème} DIVISION

13 et 14 avril 2024
GOLF DE VALCROS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Aix en Provence, Avignon Chateaublanc, Château l'Arc, Digne, Grande Bastide, Le Provençal, Luberon, Monte Carlo, Saumane, Terre Blanche, Valcros, Valgarde

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **13 avril 2024**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **14 avril 2024**

Les huit premières équipes jouent la montée (1^{ère} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 5^{ème}, 3^{ème} vs 6^{ème}, 2^{ème} vs 7^{ème}).

Match Play/ **2 foursomes et 5 simples** /36 trous

Les 4 clubs vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres jouent pour les barrages (10^{ème} vs 11^{ème}, 9^{ème} vs 12^{ème}).

Match Play/ **1 foursome et 4 simples consécutifs** /18 trous

Les 2 clubs perdants descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer avant le **mardi 2 avril 2024**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS PROMOTION

6 et 7 avril 2024
GOLF DE SAINTE MAXIME

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions de Ligue.

Une seule équipe pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **6 avril 2024**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **7 avril 2024**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{ère} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mercredi 6 mars 2024**.

Les inscriptions des équipiers devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mardi 26 mars 2024**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitres : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS MESSIEURS 1^{ère} DIVISION

1^{er} et 2 juin 2024
GOLF D'AVIGNON CHATEAUBLANC

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de
Aix-Marseille, Bastide la Salette, Grande Bastide, Old Course Cannes, Royal Mougins, Valcros
Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.
Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 31 mai 1999**.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **1^{er} juin 2024**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées
Sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **2 juin 2024**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Champion de Ligue.

Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous

Les quatre autres disputent les barrages (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **2 foursomes et 5 simples** / 36 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
doivent s'effectuer **avant le mardi 21 mai 2024**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux joueurs Champions de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS MESSIEURS 2^{ème} DIVISION

1^{er} et 2 juin 2024
GOLF D'AVIGNON CHATEAUBLANC

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Aix en Provence, Avignon Chateaublanc, Cabre d'Or, Cannes Mougins,
Ecole de l'Air, Gap Bayard, Saumane, Valescure

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 31 mai 1999**

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **1^{er} juin 2024**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **2 juin 2024**

Les quatre premières équipes jouent pour la montée (1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}).

Match-Play / **2 foursome et 5 simples** / 36 trous

Les vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres jouent pour les barrages (6^{ème} contre 7^{ème}, 5^{ème} contre 8^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les perdants descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 21 mai 2024.**

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS MESSIEURS PROMOTION

18 et 19 mai 2024
GOLF D'OPIO VALBONNE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 17 mai 1999**

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **18 mai 2024**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **19 mai 2024**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre des rencontres : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}

Les vainqueurs accèdent à la 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le jeudi 18 avril 2024.

Les inscriptions des équipiers devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 7 mai 2024.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS

1^{ère} DIVISION

8 et 9 juin 2024
GOLF DE BEAUVALLON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Aix-Marseille, Bastide la Salette, Cabre d'Or, Cannes Mougins, Digne,
Grande Bastide, Royal Mougins, Saint Endréol, Valcros, Valescure

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 7 juin 1974**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **8 juin 2024**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **9 juin 2024**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Champion de Ligue.

Les huit autres équipes jouent pour le maintien (6^{ème} vs 7^{ème}, 5^{ème} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 9^{ème}, 3^{ème} vs 10^{ème}).

Les 4 équipes perdantes descendent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 28 mai 2024.**

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux équipiers Champions de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS

2^{ème} DIVISION

8 et 9 juin 2024
GOLF DE BEAUVALLON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :
Avignon Chateaublanc, Beauvallon, Biot, Château l'Arc, Domaine de Manville, Frégate,
Gap Bayard, Monte Carlo, Pont Royal, Sainte Baume, Saumane, Valgarde

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.
Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 7 juin 1974**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **8 juin 2024**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **9 juin 2024**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les huit premières équipes jouent pour la montée (1^{ère} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 5^{ème}, 3^{ème} vs 6^{ème}, 2^{ème} vs 7^{ème}).

Les 4 clubs vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres équipes disputent les barrages (10^{ème} vs 11^{ème}, 9^{ème} vs 12^{ème}).

Les perdants descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 28 mai 2024.**

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs aux joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS PROMOTION

14 et 15 juin 2024
GOLF DE LA CABRE D'OR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie des 1^{ère} et 2^{ème} Divisions Seniors de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 13 juin 1974**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **14 juin 2024**

Qualification stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 5^{ème} meilleur score, etc...

Les quatre premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **15 juin 2024**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous.

Ordre de rencontre : 1^{er} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 2^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 14 mai 2024.

Les inscriptions des joueurs devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le lundi 3 juin 2024.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 2^{ème} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 MESSIEURS 1^{ère} DIVISION

28 et 29 juin 2024
GOLF DE GAP BAYARD

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de
Aix-Marseille, Bastide la Salette, Beauvallon, Cannes Mougins, Château l'Arc,
Digne, Grande Bastide, Roquebrune, Saint Endréol, Valcros

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.
Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 27 juin 1964**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **28 juin 2024**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées
sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **29 juin 2024**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Champion de Ligue.

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les huit autres jouent les barrages (6^{ème} vs 7^{ème}, 5^{ème} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 9^{ème}, 3^{ème} vs 10^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les 4 équipes perdantes descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de
l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
doivent s'effectuer **avant le lundi 17 juin 2024.**

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux équipiers Champions de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 MESSIEURS PROMOTION

28 et 29 juin 2024
GOLF DE GAP BAYARD

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA n'ayant pas d'équipe en 1^{ère} Division Seniors 2 de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Nombre maximal d'équipes : 24

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 27 juin 1964**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **28 juin 2024**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 8 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **29 juin 2024**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{ère} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 5^{ème}, 3^{ème} vs 6^{ème}, 2^{ème} vs 7^{ème}

Les vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 28 mai 2024.

Les inscriptions des joueurs devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le lundi 17 juin 2024.

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE LIGUE SENIORS MESSIEURS 4 BALLEES

QUALIFICATION : à définir
FINALE : à définir

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés de la Ligue PACA. Les partenaires doivent être licenciés dans le même club ou rattachés à la même AS Golf Entreprise.

L'index maximal de chaque partenaire est limité à 26.

Si le champ est inférieur à 10 équipes, l'épreuve est annulée.

Le champ total est limité à 30 équipes.

Licence et certificat médical à jour, enregistrés auprès de la FFG à la clôture des inscriptions.

FORME DE JEU

Marques de départs : repères jaunes

Qualification : Stroke Play quatre balles / 18 trous

Classement Brut : les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Classement Net : les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

Le départage pour la dernière place est effectué suivant le logiciel fédéral RMS9.

Phase Finale : Match Play à quatre balles / 18 trous

Les 8 équipes qualifiées (4 Brut et 4 Net) jouent 2 tours sur 2 golfs différents suivant le tableau établi et consultable sur le site de la Ligue PACA.

Tour 1 (semaines 36-40) : à définir

Finale : Match Play à quatre balles / 18 trous

En cas d'égalité après 18 trous, le départage s'effectuera en mort subite sur les trous 1, 2, 3, etc... Si un match ne peut se terminer le jour même, l'équipe vainqueur sera désignée suivant la qualification.

Les départs du tour 1 devront être fixés en accord avec le golf et les adversaires.

Le résultat de chaque match sera communiqué à la Ligue par l'équipe gagnante en fin de journée par mail à a.ulivieri@liguegolfpaca.org

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se font directement en ligne via : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1611> avant le

.....

Droits d'inscription : 100€ par équipe.

PRIX

Récompenses aux équipes vainqueurs.

B1		9h30		1ère	BRUT	
B4				2ème		
B2		9h20		1ère	NET	
B3				2ème		
N1		9h10		3ème	BRUT	
N4				4ème		
N2		9h00		3ème	NET	
N3				4ème		
Tour 1			Finale			
à définir						
<u>Procédure</u>						
<p>Les équipes qualifiées organiseront avec le golf recevant le tour 1 leur heure de départ. A l'issue du match, le résultat sera envoyé par e-mail à la Ligue (a.ulivieri@liguegolfpaca.org), le tableau sera ainsi complété par la Ligue pour la Finale. La remise des prix aura lieu vers 15h.</p>						

GRAND PRIX MESSIEURS DE LA LIGUE PACA

8, 9 et 10 novembre 2024
GOLF D'AIX-MARSEILLE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

Messieurs : index inférieur à 4.4

Le champ des joueurs sera limité à 84 joueurs dont 9 wild cards (3 Ligue, 3 Club et 3 FFG)

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

8 places (10% du champ) seront réservés aux joueurs U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Ces places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

FORME DE JEU

54 trous stroke play (18 trous par jour).

Marques de départs : repères blancs.

Départs des 2 premiers tours selon les recommandations fédérales (sur 2 tees différents).

Cut après 36 trous : 45 premiers Messieurs et ex-aequo.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou ...

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront en ligne via le site de la Ligue : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1612>
avant le jeudi 24 octobre 2024.

Droits d'inscription : 110€ (65€ pour joueurs de 19 à 25 ans, 50€ pour les joueurs de -18ans).

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du Golf).

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début du tournoi reste redevable des droits d'engagement.

PRIX

Trophée au Vainqueur.

3 Prix Brut.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitres : à définir

CLASSIC MID-AMATEURS PACA

19 et 20 octobre 2024
GOLF DE MIRAMAS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs né(e)s **avant le 18 octobre 1999**, licencié(e)s dans une Fédération.

Dames : index inférieur à 18,4 Messieurs : index inférieur à 15,4

Le champ des joueurs sera limité à 90 joueurs dont 21 Dames et 5 WC.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

FORME DE JEU

36 trous Stroke Play (18 trous par jour).

Marques de départs : Dames : repères **bleus**

Messieurs : repères **blancs**

Départs du 1^{er} tour : selon recommandations fédérales (par bloc). Départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Pas de groupes mixtes.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront en ligne via ce lien : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1613> **avant le vendredi 4 octobre 2024.**

Droits d'engagement : **90€**

Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du golf).

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début de l'épreuve reste redevable des droits d'engagement.

PRIX

Souvenirs aux vainqueurs.

Prix : 3 Brut Dames et 3 Brut Messieurs.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

GRAND PRIX SENIORS DE LA LIGUE PACA

26 et 27 octobre 2024
GOLF DE SAINTE BAUME

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs né(e)s **avant le 25 octobre 1974**.

Dames : index inférieur à 18.4 Messieurs : index inférieur à 15.4

Le champ des joueurs sera limité à 90 joueurs dont 24 Dames et 5 WC.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- . 30 joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- . 30 joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- . Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être à jour auprès de la FFG.

FORME DE JEU

36 trous Stroke Play (18 trous par jour).

Marques de départs: Dames : repères **rouges** Messieurs : repères **jaunes**

Départs du 1^{er} tour : par bloc, dans l'ordre de index. Départs du 2^{ème} tour : dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront en ligne via le site de la Ligue : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1614> **avant le vendredi 11 octobre 2024.**

Droits d'engagement : **90€ / 45€ pour les membres du golf.**

Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du golf).

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Trophée au vainqueur de chaque sexe.

Prix : 3 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

TROPHEE SENIORS 2 DE LA LIGUE PACA

16 et 17 octobre 2024
GOLF DU DOMAINE DE MANVILLE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs né(e)s avant le 15 octobre 1964.

Dames : index inférieur à 21.4 Messieurs : index inférieur à 18.4

Le champ des joueurs sera limité à 90 joueurs dont 24 Dames et 3 WC

Il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions. Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être à jour auprès de la FFG.

FORME DE JEU

36 trous Stroke Play (18 trous par jour).

Marques de départs: Dames : repères **rouges** Messieurs : repères **jaunes**

Départs du 1^{er} tour : par bloc, dans l'ordre des index. Départs du 2nd tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront en ligne via le site de la Ligue : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1615>
avant le mardi 1^{er} octobre 2024.

Droits d'engagement : **90€ / 45€ pour les membres du golf.**

Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement (départs sur réservation auprès du golf).

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Trophée au vainqueur de chaque sexe.

3 Prix Brut chez les Dames, 3 Prix Brut chez les Messieurs.

ARBITRE

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

SENIORS TOUR PACA QUALIFICATION

Dates et Lieux
Voir Calendrier Seniors 2024

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs licencié(e)s dans une Fédération, ayant 50ans ou plus à la veille de l'épreuve.

Messieurs : index limité à 21,4

Dames : index limité à 24,4

Le champ des joueurs sera limité à 84 joueurs dont 30 dames

(Si ce quota ne peut être atteint, les places disponibles seront utilisées pour les Messieurs)

Les joueurs seront retenus pour chaque tour en privilégiant l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions à la Ligue. Les voiturettes sont autorisées (voir règle locale éditée quant à leur utilisation).

A chaque tour, sont prioritaires les joueurs ayant participé au plus grand nombre de tours précédents.

FORME DE JEU

18 trous stableford.

Marques de départs: Dames : rouges Messieurs : jaunes

Départs en shot-gun.

Départage pour chaque tour : pour la 1^{ère} place, play-off en trou par trou; pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Pour chaque tour, les inscriptions devront se faire en ligne via le lien associé sur le site de la Ligue : <https://liguegolfpaca.org/> **7 jours avant le début de l'épreuve.**

Droits d'engagement : **50€**

Si besoin, n'hésitez pas à contacter Aurélie au bureau de la Ligue.

PRIX

Les vainqueurs en brut Dames et Messieurs seront dispensés de droit d'inscription pour le tour suivant immédiat.

Dames / Messieurs : 1 Prix Brut et 2 Prix Net (le brut prime le net).

Seniors 2 Dames / Messieurs : 1 Prix Brut et 1 Prix Net.

FINALE - SENIORS TOUR PACA

Lors de chaque tour, le classement en brut et le classement net (le brut primant le net) rapportent des points selon le barème ci-dessous

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Messieurs	49	43	38	34	30	27	24	21	19	17	15	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
Dames	43	37	32	28	24	21	18	15	13	11	9	7	6	5	4	3	2	1						

Seront qualifiés pour la Finale les 24 Messieurs (16 Brut et 8 Net) et les 18 Dames (12 Brut et 6 Net) ayant obtenu le plus de points dans leurs classements respectifs et ayant participé à au moins 2 tours. En cas d'égalité de points pour les dernières places qualificatives, les ex-aequos seront tous qualifiés (Voir règlement spécifique de la Finale).

SENIORS TOUR PACA FINALE

5 novembre 2024
GOLF DE TERRE BLANCHE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs licenciés dans une Fédération (voir cahier des charges FFGolf).

Champ de Joueurs : 24 Messieurs et 18 Dames

Qualifiés lors des tours de qualification du Seniors Tour PACA suivant la procédure indiquée dans le règlement spécifique de la qualification.

FORME DE JEU

18 trous stableford.

Départs Shot-gun à 9h00.

Marques de départs: Dames : rouges Messieurs : jaunes

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis les 9, 6, 3 et dernier trou

ENGAGEMENTS

Engagement : **40€**

La confirmation d'inscription devra être validé avant le jeudi 31 octobre 2024.

PRIX

Dames / Messieurs : 2 Prix Brut / 1 Prix Net

Seniors 2 Dames / Messieurs : 1 Prix Brut / 1 Prix Net

FINALE DE LIGUE INDIVIDUEL MATCH PLAY

23 et 24 novembre 2024
GOLF DE LA GRANDE BASTIDE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Les règlements généraux des épreuves fédérales s'appliquent.
Les conditions spécifiques de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs de la Ligue qualifié(e)s dans leur catégorie respective.

Seniors Dames	: 4 qualifiées à l'issue du Trophée des Trophées Seniors (*)
Seniors Messieurs	: 4 qualifiés à l'issue du Trophée des Trophées Seniors (*)
Seniors 2 Dames	: 4 qualifiées à l'issue du Trophée des Trophées Seniors 2 (*)
Seniors 2 Messieurs	: 4 qualifiés à l'issue du Trophée des Trophées Seniors 2 (*)
Mid-Amateurs Dames	: 4 qualifiées à l'issue du Trophée Classic Mid-Amateurs (**)
Mid-Amateurs Messieurs	: 4 qualifiés à l'issue du Trophée Classic Mid-Amateurs (**)
U12 Filles	: 4 qualifiées à l'issue du Mérite National Jeunes
U12 Garçons	: 4 qualifiés à l'issue du Mérite National Jeunes
Benjamins Filles	: 4 qualifiées à l'issue du Mérite National Jeunes
Benjamins Garçons	: 4 qualifiés à l'issue du Mérite National Jeunes
Minimes Filles	: 4 qualifiées à l'issue du Mérite National Jeunes
Minimes Garçons	: 4 qualifiés à l'issue du Mérite National Jeunes
U19 Filles	: 4 qualifiées à l'issue du Mérite National Amateurs

DEPARTAGE

(*) Nombre de tours joués puis place au Grand Prix Seniors PACA / Trophée Seniors 2 PACA

(**) Nombre de tours joués puis place au Classic Mid-Amateurs PACA

FORME DE JEU

½ finales le samedi : 18 trous match play brut

Finales et petites finales (toutes les catégories) le dimanche : 18 trous match play brut

En cas d'égalité à l'issue des 18 trous, play-off en trou par trou

ENGAGEMENTS

La Ligue invitera personnellement les qualifié(e)s par mail, les horaires prévisionnels seront consultables sur le site de la Ligue.

Confirmation de participation auprès de la Ligue.

PRIX

Récompenses à l'ensemble des joueurs (dans chaque catégorie).

ARBITRE

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

**Promotions
Inter-Régions
Sud-Est**

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION U16 GARCONS
Inter-Régions Sud-Est

12, 13 et 14 juillet 2024
GOLF DES CHANALETs

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux AS des Ligues d'Auvergne Rhône Alpes, Corse et PACA.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2024 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

U14 : nés en 2010 ou après **Minimes** : nés en 2008 et 2009

CONDITIONS PARTICULIERES

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants...) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction sera assimilée à une infraction au code de comportement.

L'entraînement entre les deux tours de la qualification est interdit.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Phase de Qualification en Stroke-Play (2 tours)

Pour chaque tour, au minimum un équipier U14 (né en 2010 ou après) doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

12 et 13 juillet : 5 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus sans tenir compte des catégories d'âge.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 6 premières équipes seront qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

Au minimum, un équipier U14 (né en 2010 ou après) est **obligatoire** pour la phase de match-play. Pour cette disposition, lors de la phase finale pour la montée en division, l'ensemble foursomes et simples est considéré comme constituant un seul tour.

14 juillet : 1 foursome et 2 simples (formule réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 3^{ème} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 5^{ème} et 1^{er} contre 6^{ème}.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3^{ème} Division Nationale en 2025.

INSCRIPTIONS & DROIT D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 12 juin 2024 inclus.

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 4 juillet 2024 inclus.

Les droits d'engagement fixés à 300€ par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION DAMES
Inter-Régions Sud-Est

18, 19 et 20 mai 2024
GOLF DU LUBERON

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux AS des Ligues d'Auvergne Rhône Alpes, Corse et PACA.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2024 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipières : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

Toute infraction par la joueuse ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Phase de Qualification en Stroke-play (2 tours)

18 et 19 mai : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 4 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

20 mai : 1 foursome suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 2^{ème} contre 3^{ème} et 1^{er} contre 4^{ème}.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

L'équipe gagnante de la phase finale accède à la 3^{ème} Division Nationale en 2025.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 18 avril 2024 inclus.

Les inscriptions des équipières se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 10 mai 2024 inclus.

Les droits d'engagement fixés à 330€ par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION MESSIEURS
Inter-Régions Sud-Est

24, 25 et 26 mai 2024
GOLF D'ALBON

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

Auvergne-Rhône-Alpes : **11 équipes**

Provence Alpes Côte d'Azur : **11 équipes**

Corse : **2 équipes**

Si le quota n'est pas atteint par une ligue, la liste des équipes participantes pourra être complétée par une autre ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2024 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

Toute infraction par le joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Qualification en Stroke-play (2 tours)

24 et 25 mai : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 14 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

26 mai : 1 foursome suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 7 v 8, 6 v 9, 5 v 10, 4 v 11, 3 v 12, 2 v 13 et 1 v 14.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 7 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4^{ème} Division Nationale en 2025.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 24 avril 2024 inclus.

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 16 mai 2024 inclus.

Les droits d'engagement fixés à **330€** par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS
Inter-Régions Sud-Est

21, 22 et 23 juin 2024
GOLF DE MIRAMAS

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales selon les quotas suivants :

Auvergne-Rhône-Alpes : **11 équipes**

Provence Alpes Côte d'Azur : **11 équipes**

Corse : **2 équipes**

Si le quota n'est pas atteint par une ligue, la liste des équipes participantes pourra être complétée par une autre ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2024 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Joueurs nés avant le 20 juin 1999.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

Toute infraction par le joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Phase de Qualification en Stroke-play (2 tours)

21 et 22 juin : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 12 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

23 juin : 1 foursome suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 6^{ème} v 7^{ème}, 5^{ème} v 8^{ème}, 4^{ème} v 9^{ème}, 3^{ème} v 10^{ème}, 2^{ème} v 11^{ème} et 1^{er} v 12^{ème}.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 6 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4^{ème} Division Nationale en 2025.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 21 mai 2024 inclus.**

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> **jusqu'au 13 juin 2024 inclus.**

Les droits d'engagement fixés à **330€** par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES PROMOTION SENIORS MESSIEURS Inter-Régions Sud-Est

20, 21 et 22 septembre 2024
GOLF DE LA GRANDE BASTIDE

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux 24 clubs qualifiés lors des phases de qualifications régionales, selon les quotas suivants :

Auvergne-Rhône-Alpes : **11 équipes**

Provence Alpes Côte d'Azur : **11 équipes**

Corse : **2 équipes**

Si le quota n'est pas atteint par une ligue, la liste des équipes participantes pourra être complétée par une autre ligue.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2024 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Joueurs nés avant le 19 septembre 1974.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

Toute infraction par le joueur ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Phase de Qualification en Stroke-play (2 tours)

20 et 21 septembre : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 16 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

22 septembre : 1 foursome suivi de 4 simples consécutifs (forme réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 8 v 9, 7 v 10, 6 v 11, 5 v 12, 4 v 13, 3 v 14, 2 v 15 et 1 v 16.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 8 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 4^{ème} Division Nationale en 2025.

INSCRIPTIONS & DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 20 août 2024 inclus.

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 12 septembre 2024 inclus.

Les droits d'engagement fixés à 330€ par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

ARBITRES

Chef Arbitre : à définir

Arbitre : à définir

Trophées
PACA

TROPHEE DES CLASSICS MID-AMATEURS PACA

REGLEMENT PARTICULIER

CATEGORIES

Mid-Amateurs Dames et Messieurs

CLASSEMENT

A l'issue de chaque Classic, les 8 premier(e)s joueur(se)s PACA marqueront des points.
1^{er} : 8 Pts, 2^{ème} : 7 Pts, 3^{ème} : 6 Pts, 4^{ème} : 5 Pts, 5^{ème} : 4 Pts, 6^{ème} : 3 Pts, 7^{ème} : 2 Pts, 8^{ème} : 1 Pt.
Ces points sont doublés pour le Classic-Mid-Amateurs PACA.
Pour être classé, un joueur doit avoir joué au moins deux Classics Mid-Amateurs.

QUALIFICATION

Les 4 premiers du classement Dames et Messieurs seront qualifiés pour participer à **la Finale de Ligue Individuel Match Play** disputée les 23 et 24 novembre 2024 au Golf de la Grande Bastide (voir règlement particulier).
Départage : Nombre de Classics joués, puis la place au Classic MA de la Ligue PACA.

COMITE TROPHEE DES TROPHEES

La Commission Compétitions

TROPHEE DES TROPHEES SENIORS DE LA LIGUE PACA

REGLEMENT PARTICULIER

CATEGORIES

Seniors Dames / Seniors Messieurs

CLASSEMENT

A l'issue de chaque Trophée, les 8 premier(e)s joueur(se)s PACA de chaque catégorie marqueront des points.

1^{er} : 8 Pts, 2^{ème} : 7 Pts, 3^{ème} : 6 Pts, 4^{ème} : 5 Pts, 5^{ème} : 4 Pts, 6^{ème} : 3 Pts, 7^{ème} : 2 Pts, 8^{ème} : 1 Pt.

Ces points sont doublés pour le Grand Prix Seniors PACA.

Pour être classé, un joueur doit avoir joué au moins deux trophées seniors.

QUALIFICATION

Les 4 premiers du classement de chaque catégorie seront qualifiés pour disputer **la Finale de Ligue Individuel Match Play** disputée les 23 et 24 novembre 2024 au Golf de la Grande Bastide (voir règlement particulier).

Départage : Nombre de Trophées joués, puis la place au Grand Prix Seniors de la Ligue PACA.

COMITE TROPHEE DES TROPHEES

La Commission Compétitions

TROPHEE DES TROPHEES SENIORS 2 LIGUE PACA

REGLEMENT PARTICULIER

CATEGORIES

Seniors 2 Dames / Messieurs

CLASSEMENT

A l'issue de chaque Trophée, les 8 premier(e)s joueur(se)s PACA de chaque catégorie marqueront des points.

1^{er} : 8 Pts, 2^{ème} : 7 Pts, 3^{ème} : 6 Pts, 4^{ème} : 5 Pts, 5^{ème} : 4 Pts, 6^{ème} : 3 Pts, 7^{ème} : 2 Pts, 8^{ème} : 1 Pt.

Ces points sont doublés pour le Trophée Seniors 2 PACA.

Pour être classé, un joueur doit avoir joué au moins deux Trophées Seniors/Seniors 2.

QUALIFICATION

Les 4 premiers du classement seront qualifiés pour disputer **la Finale de Ligue Individuel Match Play** disputée les 23 et 24 novembre 2024 au Golf de la Grande Bastide (voir règlement particulier).

Départage : Nombre de Trophées joués, puis la place au Trophée de la Ligue PACA.

COMITE TROPHEE DES TROPHEES

La Commission Compétitions

Equipes

PACA

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES 2024

DAMES

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division
AIX-MARSEILLE	BEAUVALLON
AIX EN PROVENCE	CABRE D'OR
BASTIDE LA SALETTE	CHATEAU L'ARC
CANNES MOUGINS	LA VANADE
VALCROS	MONTE CARLO
VALESCURE	OLD COURSE CANNES
	ROQUEBRUNE
	VALGARDE

MESSIEURS

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division
AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
BASTIDE LA SALETTE	AVIGNON CHATEAUBLANC
CABRE D'OR	CHATEAU L'ARC
CANNES MOUGINS	DIGNE
DOMAINE DE MANVILLE	GRANDE BASTIDE
FREGATE	LE PROVENCAL
PONT ROYAL	LUBERON
ROQUEBRUNE	MONTE CARLO
ROYAL MOUGINS	SAUMANE
VALESCURE	TERRE BLANCHE
	VALCROS
	VALGARDE

MID-AMATEURS DAMES

1 ^{ère} Division
AIX-MARSEILLE
BASTIDE LA SALETTE
PONT ROYAL
SAINT DONAT
VALCROS
VALGARDE

MID-AMATEURS MESSIEURS

1 ^{ère} Division	2 ^{ème} Division
AIX-MARSEILLE	AIX EN PROVENCE
BASTIDE LA SALETTE	AVIGNON CHATEAUBLANC
GRANDE BASTIDE	CABRE D'OR
OLD COURSE CANNES	CANNES MOUGINS
ROYAL MOUGINS	ECOLE DE L'AIR
VALCROS	GAP BAYARD
	SAUMANE
	VALESCURE

SENIORS DAMES

1^{ère} Division	2^{ème} Division
CANNES MOUGINS	AIX-MARSEILLE
OLD COURSE CANNES	AIX EN PROVENCE
SAINT DONAT	BASTIDE LA SALETTE
VALCROS	BEAUVALLON
VALESCURE	DOMAINE DE MANVILLE
VALGARDE	FREGATE
	MONTE CARLO
	PONT ROYAL

SENIORS MESSIEURS

1^{ère} Division	2^{ème} Division
AIX-MARSEILLE	AVIGNON CHATEAUBLANC
BASTIDE LA SALETTE	BEAUVALLON
CABRE D'OR	BIOT
CANNES MOUGINS	CHATEAU L'ARC
DIGNE	DOMAINE DE MANVILLE
GRANDE BASTIDE	FREGATE
ROYAL MOUGINS	GAP BAYARD
SAINT ENDREOL	MONTE CARLO
VALCROS	PONT ROYAL
VALESCURE	SAINTE BAUME
	SAUMANE
	VALGARDE

SENIORS 2 MESSIEURS

1^{ère} Division
AIX-MARSEILLE
BASTIDE LA SALETTE
BEAUVALLON
CANNES MOUGINS
CHATEAU L'ARC
DIGNE
GRANDE BASTIDE
ROQUEBRUNE
SAINT ENDREOL
VALCROS

EQUIPES DE CLUBS DE LA LIGUE EN DIVISIONS NATIONALES 2024

JEUNES - U16

1ère Division Garçons	2ème Division Garçons	3ème Division Garçons
BASTIDE LA SALETTE		AIX-MARSEILLE
CANNES MOUGINS		DOMAINE MANVILLE
		OLD COURSE CANNES
		SAINT DONAT
		VALCROS
1ère Division Filles	2ème Division Filles	
BASTIDE LA SALETTE	AIX-MARSEILLE	
CANNES MOUGINS	VALESCURE	
VALCROS		

DAMES

1ère Division	2ème Division	3ème Division
CANNES MOUGINS	AIX-MARSEILLE	MONTE CARLO
VALCROS	BASTIDE LA SALETTE	SAINT DONAT
VALESCURE		

MESSIEURS

1ère Division	2ème Division	3ème Division	4ème Division
AIX-MARSEILLE	TERRE BLANCHE	BASTIDE LA SALETTE	AIX EN PROVENCE
CANNES MOUGINS	VALESCURE	MONTE CARLO	AV. CHATEAUBLANC
MANVILLE		PONT ROYAL	BEAUVALLON
		ROYAL MOUGINS	CABRE D'OR
		SAINT DONAT	CHATEAU L'ARC
		SAUMANE	LE PROVENCAL
		VALCROS	LUBERON
			VALGARDE

MID-AMATEURS DAMES

1ère Division	2ème Division	3ème Division
	AIX-MARSEILLE	
	PONT ROYAL	
	VALCROS	

MID-AMATEURS MESSIEURS

1ère Division	2ème Division	3ème Division	4ème Division
	AIX-MARSEILLE	CABRE D'OR	AIX EN PROVENCE
	CANNES MOUGINS	DOMAINE MANVILLE	AV. CHATEAUBLANC
	OLD COURSE CANNES	MONTE CARLO	BASTIDE LA SALETTE
	VALESCURE	SAINT DONAT	CHATEAU L'ARC
		SAUMANE	DIGNE
			GRANDE BASTIDE
			ROQUEBRUNE
			ROYAL MOUGINS
			VALCROS
			VALGARDE

SENIORS DAMES

1^{ère} Division	2^{ème} Division	3^{ème} Division
AIX MARSEILLE	CANNES MOUGINS	AIX EN PROVENCE
SAINT DONAT	OLD COURSE CANNES	PONT ROYAL
VALESCURE	VALCROS	
	VALGARDE	

SENIORS MESSIEURS

1^{ère} Division	2^{ème} Division	3^{ème} Division	4^{ème} Division
	AIX-MARSEILLE	AV. CHATEAUBLANC	BIOT
	ROYAL MOUGINS	BASTIDE LA SALETTE	CABRE D'OR
	SAINT DONAT	BEAUVALLON	CHATEAU L'ARC
	VALCROS	CANNES MOUGINS	DOMAINE MANVILLE
		DIGNE	FREGATE
			MONTE CARLO
			PONT ROYAL
			SAUMANE
			ST MARTIN DE CRAU
			VALESCURE
			VALGARDE

SENIORS 2 MESSIEURS

1^{ère} Division	2^{ème} Division	3^{ème} Division
AIX MARSEILLE	BEAUVALLON	AV. CHATEAUBLANC
VALCROS	CANNES MOUGINS	MONTE CARLO
	GOLF UP	PONT ROYAL
		VALESCURE

SENIORS 3 MESSIEURS

1^{ère} Division	2^{ème} Division
VALCROS	CANNES MOUGINS
	VALESCURE

GOLF ENTREPRISE

1^{ère} Division	2^{ème} Division	3^{ème} Division
	NGE SPORTS	AIRBUS HELICOPTERS
		AVIATION CIVILE
		CANNES ESPACE GC
		LOTO VITROLLES

Golf
Entreprise
PACA

**CHAMPIONNAT DE LIGUE PITCH & PUTT - GOLF ENTREPRISE
QUALIFICATION RÉGIONALE - CHAMPIONNAT DE FRANCE AS ENTREPRISE**

**Dimanche 18 février 2024
GOLF D'AVIGNON CHATEAUBLANC (Ventoux)**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue Golf PACA, affiliées à la FFGolf et à jour de leur redevance fédérale.

Chaque association peut engager une seule équipe de 2 à 5 joueur(se)s salarié(e)s titulaires de la société / établissement dont dépend l'association.

Cette phase finale concerne 4 équipes PACA qualifiées à l'issue de leur championnat (3 équipes en Provence Alpes et 1 équipe en Côte d'Azur).

Pour les équipiers :

- Être membre de l'AS d'entreprise qu'il / elle représente, licenciés ou rattachés à l'AS représentée
- Aucun Index maximum
- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire devra être fournie à la Ligue avant la veille du tournoi (Attestations groupées souhaitées)

FORME DE JEU

Équipe de 3 joueurs / stroke play brut / 36 trous / sur 1 journée

3 clubs maximum dont le putter

- Tour 1 = 18 trous / 3 joueurs par AS

- Tour 2 = 18 trous / 3 joueurs par AS

Chaque AS a le droit de remplacer 2 joueurs de son équipe entre le Tour 1 et le Tour 2.

Résultat Final : addition des 2 meilleurs scores par tour et par Association (4 scores).

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres, la longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres.

L'emplacement des marques de départ est commun quel que soit le sexe.

Départs en shot-gun. Les cadets ne sont pas autorisés.

Départage éventuel : En cas d'égalité, le départage sera fait sur le cumul des 2 tours de la 3^{ème} carte de l'équipe, puis la 2^{ème}, puis la 1^{ère}. Si l'égalité subsiste : départage en play-off trou par trou à partir du trou n°1 (un seul joueur par équipe = sélection par tirage au sort).

QUALIFICATION

Quota Finale Nationale 2024 : 3 équipes pour PACA.

Les équipes qualifiées seront les 3 premières du classement.

ENGAGEMENTS

Inscriptions sur Extranet : <https://xnet.ffgolf.org/login.php> avant le lundi 12 février 2024.

COMITE DE L'ÉPREUVE

La Commission du Golf Entreprise PACA

PRIX

Souvenirs fournis aux vainqueurs

FINALES DES CHAMPIONNATS DE LIGUE PAR ÉQUIPES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES - GOLF ENTREPRISE

Samedi 15 juin 2024
GOLF A DEFINIR

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux AS vainqueurs des Championnats respectifs en Provence Alpes et en Côte d'Azur.
Chaque joueur doit être membre de l'AS qu'il/elle représente, être licenciés ou rattachés à l'AS représentée.

Tous les joueurs d'une équipe devront avoir participé :

- Pour les Finales de Division : à au moins 1 journée de championnat dans la division concernée.
- Pour la Finale MP : à au moins 2 compétitions enregistrées dans Fléole dans les 12 mois qui précèdent la Finale et avoir participé à au moins 1 journée du championnat de MP dans la division concernée.

Pour les salariés titulaires, la commission aura autorité pour contrôler le statut de salarié.

FORME DE JEU

Chaque Finale oppose l'équipe championne de Provence Alpes à celle de Côte d'Azur. **Exceptés pour les MP, D3, D4 et 36+ où s'opposeront les vainqueurs de Provence Alpes car ces catégories sont absentes côté Côte d'Azur.*

Équipes de 4 composée d'au moins 2 joueurs « ayants droit » dont au moins un « Salarié » et au plus 1 joueur « Extérieur ».

En brut et en net, le score de l'équipe est l'addition des 3 meilleurs scores individuels, départage éventuel par le 4^{ème} score, puis le meilleur score, puis le 2^{ème} meilleur.

Championnat Brut par Equipes 1^{ère} Division

18 trous / Stroke Play Brut (Par +4) Ecrêtage index : 21.4 / Limite Index joueurs = 24.4

Départs Dames : repères Bleus / Messieurs : repères Blancs.

Championnat Net par Equipes 1^{ère} Division

18 trous / Stroke Play Net Ecrêtage index : 21.4 / Limite Index joueurs = 24.4

Départs Dames : repères Bleus / Messieurs : repères Blancs.

Championnat Net par Equipes 2^{ème} Division

18 trous / Stableford Net Ecrêtage index : 26.4 / Limite Index joueur = 36

Départs Dames : repères Rouges / Messieurs : repères Jaunes.

Championnat Net par Equipes 3^{ème} Division

18 trous / Stableford Net Ecrêtage index : 36 / Limite Index joueur = 42

Départs Dames : repères Rouges / Messieurs : repères Jaunes.

Championnat Net par Equipes 4^{ème} Division

18 trous / Stableford Net Ecrêtage index : 36 / Limite Index joueur = 42

Départs Dames : repères Rouges / Messieurs : repères Jaunes.

Championnat par Equipes en Match-Play (1^{ère} et 2^{ème} Divisions)

1 double (4 balles/meilleure balle) et 2 simples / Matches en Net.

Pour les simples, les coups reçus = 90% de la différence des handicaps de jeu.

Match dans l'ordre des index afin de limiter le nombre de coups rendus.

Ecrêtage index 1^{ère} Division : 21,4 / 2^{ème} Division : 26.4 / Limite Index joueurs = 36

En cas d'égalité, le 1^{er} simple partira en play-off en trou par trou (tee n° 1, 2 et 3)

Finale 36+

18 trous / Stableford Net / 8 joueurs issus des qualifications

Départs Dames : repères Rouges / Messieurs : repères Jaunes.

ENGAGEMENTS

Inscription des joueurs par extranet <https://xnet.ffgolf.org/login.php> avant le vendredi 7 juin 2024.

GF : à régler directement au golf

PRIX

Trophée confié à l'équipe gagnante pendant une année pour chaque finale.

**COUPE DE PACA GOLF ENTREPRISE
TROPHEE JEAN-CLAUDE DAVID
QUALIFICATION REGIONALE - COUPE DE FRANCE**

**27 et 28 avril 2024
GOLF DE LA CABRE D'OR**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations :

Épreuve ouverte aux Associations Sportives d'Entreprise de la Ligue de Golf PACA, affiliées à la FFGolf et à jour de leurs redevances fédérales.

Nombre d'équipes limité à 12. Possibilité de mettre une 2^{ème} équipe par AS.

Pour les équipiers :

Index maxi : 30. Les équipiers dont l'index est supérieur à 21,4 seront ramenés à cet index limite.

- Être membre de l'AS d'entreprise représentée et licenciés ou rattachés à cette même AS

- Être salarié titulaire de la société / établissement dont dépend l'AS.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire devra être fournie (Attestations groupées souhaitées).

FORME DE JEU

4 simples / Stroke-Play Net / 36 trous / 18 trous par jour

Départs : Dames : repères rouges Messieurs : repères jaunes

Score maximum : par +4 (en brut)

Les 3 meilleurs scores par tour sont retenus. Le cumul des 3 meilleurs scores de chacun des 2 tours constituera le score final de l'équipe.

Départage cumul des 2 tours : 4^{ème} score, puis meilleur score, puis 2^{ème} meilleur...

Intempéries et circonstances exceptionnelles : si une des 2 journées ne peut se terminer, 3 vagues complètes doivent être rentrées pour prendre en compte les scores du tour dans le classement.

Tout autre cas de figure sera traité par le Comité de l'Épreuve.

QUALIFICATION

Les 3 premières équipes du classement général sont qualifiées pour la Coupe de France (une seule équipe qualifiée par AS).

ENGAGEMENTS

Inscriptions sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/login.php>

Pour les équipes : avant le **lundi 15 avril 2024**

Pour les joueurs : avant le **vendredi 19 avril 2024**

Les droits d'engagement de **320€** par équipe seront à régler à la Ligue lors de la 1^{ère} journée. Cela comprend la reconnaissance la veille du tournoi et les 2 tours de l'épreuve.

ARBITRE

Chef Arbitre : à définir

PRIX

La Coupe de PACA est confiée à l'équipe gagnante pendant une année.

Récompenses aux équipes qualifiées pour la Finale Nationale.

COUPE DE LA LIGUE PACA

DATE A DEFINIR
GOLF A DEFINIR

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux membres des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue PACA, licenciés ou rattachés à leur AS.

Rencontre en Match-Play entre les équipes de Provence Alpes et Côte d'Azur.

14 joueurs sélectionnés suite à, au moins, 2 épreuves de qualification dans leurs entités respectives (voir le règlement particulier de ces qualifications).

Les équipes seront formées comme suit :

- 11 joueurs issus des épreuves de qualifications
- 3 WC laissées au choix du capitaine, avec la restriction qu'ils doivent avoir participé à au moins deux épreuves du calendrier de Ligue GE de la saison en cours
- 2 joueurs remplaçants pourront être désignés et alignés au choix du capitaine, pour pallier des blessures ou des absences justifiées. Ils devront avoir participé à au moins deux épreuves du calendrier de la saison en cours.

NB : au moins 11 des 14 joueurs (ou 12 sur 15/16) devront être salariés titulaires ou retraités de la société / établissement dont dépend leur AS.

FORME DE JEU

Samedi matin : 7 rencontres / 4 balles meilleure balle brut / 9 trous (départ au trou n°10) / dans l'ordre décroissant des index (arrondi du quart de la somme des index).

La composition des équipes est laissée à la discrétion des capitaines.

Victoire = 0.5 pt / égalité = 0.25 pt / défaite = 0 pt

Samedi après-midi : 7 rencontres / foursome brut / 18 trous / dans l'ordre décroissant des index (arrondi du quart de la somme des index).

La composition des équipes est laissée à la discrétion des capitaines.

Dimanche matin : 14 simples brut / 18 trous / dans l'ordre décroissant des index arrondis.

Pour les foursomes et les simples : victoire = 1 pt / égalité = 0.5 pt / défaite = 0 pt.

L'équipe qui totalisera le plus de points après les 28 matchs sera déclarée Vainqueur de la Coupe 2024.
En cas d'égalité, l'équipe tenante du titre conservera le Trophée.

EQUIPES

La composition des matchs devra être fourni au responsable de l'épreuve la veille pour les 4 balles et les simples et 2h avant les départs pour les foursomes.

COMITE DE L'ÉPREUVE

La Commission du Golf d'Entreprise de la Ligue PACA

PRIX

Trophée de la Coupe de la Ligue pour l'équipe gagnante.

CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL EPREUVE QUALIFICATIVE POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL

Samedi 9 mars 2024
GOLF D'AIX-MARSEILLE

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux membres des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue PACA, licenciés ou rattachés à leur AS.

Les joueur(se)s doivent être salarié(e)s titulaires de la société / établissement dont dépend cette AS (une attestation justifiant leur statut de titulaire devra être fournie).

En fonction du nombre d'inscrits, le comité de l'épreuve se réserve le droit :

- de limiter le champ des joueurs en fonction des index,
- d'ouvrir aux non-salariés titulaires (retraités, extérieurs, conjoints...) afin de compléter le champ de joueur sans qu'ils puissent concourir pour le titre de Champion de Ligue.

FORME DE JEU

1^{ère} Série Brut et Net : Simple / Stroke-Play / 18 trous / Index limité à 11.4

Marques Départs : Dames : bleues Messieurs : blanches

2^{ème} Série Brut et Net : Simple / Stableford / 18 trous / Index limité à 26.4

Marques Départs : Dames : rouges Messieurs : jaunes

Départage : En cas d'égalité pour le titre en Brut en 1^{ère} Série, play-off en trou par trou. Pour les autres places et pour la 2^{ème} Série, départage RMS.

Qualifications pour le Championnat Fédéral : 5 joueur(se)s

La Championne Dame ainsi que les Champion et Vice-Champion Messieurs 1^{ère} Série en Brut seront qualifiés pour le Championnat Fédéral à St Malo.

L'équipe sera complétée par 2 Wild-Cards validées par le Délégué de Ligue.

ENGAGEMENTS

Le droit d'inscription de 40€ devra être réglé par les joueurs directement via ce lien <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1568> avant le vendredi 1er mars 2024.

PRIX

1^{ère} Série : 1^{er} Brut et Net / Dames et Messieurs

2^{ème} Série : 1^{er} Brut et Net / Dames et Messieurs

Les Vainqueurs Dames et Messieurs seront déclarés Champions de Ligue du Golf Entreprise dans leurs séries respectives.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Arbitre : à définir